

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE SCIENCES POLITIQUES**

**LES STRATÉGIES ARGUMENTATIVES DANS LES DERNIERS  
DISCOURS DE ZINE EL ABIDINE BEN ALI ET DE HOSNI MOUBARAK**

---

**Mémoire de Master**

**Département : Sociologie Politique et Relations Internationales  
Spécialité : Communication, Globalisation et régulation des Conflits**

**Présenté par :**  
Nadjat Bendaoud

**Sous la direction de :**  
Dr. Fatma-Zohra Ferchouli

**Membres du Jury :**  
Président : Dr. Malika Mammerie  
Examinatrices : Dr. Naima Bayou  
Dr. Fatma-Zohra

**Janvier 2014**

## *Remerciements*

*Je tiens à remercier mon professeur, M<sup>me</sup> Fatma-Zohra Ferchouli, pour ses encouragements, ses orientations et sa disponibilité qui m'ont été utiles au cours de l'élaboration de ce mémoire.*

*J'exprime ma gratitude également à M. Alibenchérif Mustapha enseignant à l'université de Mascara, pour avoir rendu ce travail possible.*

*A ma chère maman  
A tous ceux qui ont marqué ma vie...*

## **Sommaire :**

<b>Attestation de non plagiat.....</b>	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre1. CONTEXTE SOCIOHISTORIQUE DES DISCOURS.....</b>	<b>16</b>
1.1. Le mouvement de contestation en Tunisie.....	23
1.2. Le mouvement de contestation en Egypte.....	27
<b>CHAPITRE 2. FONCTIONNEMENT DE L'INCIPIT.....</b>	<b>16</b>
2.1. Les problèmes de délimitation de l'incipit.....	16
2.2. Les fonctions de l'incipit.....	18
2.3. L'incipit dans le discours de Ben Ali.....	19
2.3.1. Les rituels d'ouvertures.....	20
2.3.2. Le procédé de légitimation.....	22
2.3.3. La répétition et l'établissement du contrat d'interlocution.....	25
2.4. L'incipit dans le discours de Moubarak.....	30
2.4.1. L'incipit entre la fonction phatique et la fonction légitimante.....	30
2.4.2. Alternance et fusion des axes de verticalité et d'horizontalité.....	31
2.4.3. La hiérarchie sexuelle et les visées discursives et textuelles :.....	32
<b>Chapitre 3 : DISPOSITIFS ISOTOPIQUES.....</b>	<b>53</b>
3.1. Les isotopies de persuasion dans le discours de Ben Ali.....	54
3.1.1. La catégorisation de l'identité.....	54
3.1.2. L'isotopie de l'autoréférence et l'attitude réactive et interactive.....	59
3.1.3. L'isotopie libertaire.....	61
3.2. Les isotopies de persuasion dans le discours de Moubarak.....	63
3.2.1. L'isotopie passionnelle.....	63
3.2.2. L'isotopie du Même comme fictionalisation de soi.....	65
<b>Chapitre 4 : Structuration actantielle et intersubjectivité.....</b>	<b>68</b>

4.1. Interlocution démarcative.....	70
4.2. Interlocution de fusion.....	74
<b>Chapitre 5. ÉTUDE DE L'EXCIPIT .....</b>	<b>78</b>
5.1. L'excipit dans le discours de Ben Ali.....	79
5.1.1. L'impératif et ses visées pragmatiques.....	79
5.1.2. Le slogan et la mise en valeur de l'idéologie.....	80
5.1.3. Les rituels de clôture et la boucle discursive.....	81
5.2. L'excipit dans le discours de Moubarak.....	84
5.2.1. La prise à partie des destinataires comme facteur de cohésion.....	84
5.2.2. Au delà de Soi, la Nation.....	85
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>88</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>96</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>96</b>
<b>Le discours de Ben Ali du 13 Janvier 2011 :.....</b>	<b>97</b>
<b>Discours de Hosni Moubarak du 10 Février 2011 .....</b>	<b>100</b>
<b>Glossaire:.....</b>	<b>104</b>

## **Attestation de non plagiat**

Je, soussignée, Nadjat BENDAOU, étudiante à l'Ecole Nationale Supérieure de Sciences Politiques, atteste sur l'honneur que le présent mémoire est un travail personnel et que toutes les sources d'informations externes et les citations d'auteurs ont été mentionnées conformément aux usages en vigueur (Nom de l'auteur, nom de l'article, éditeur, lieu d'édition, année, page).

Je certifie par ailleurs que je n'ai ni contrefait, ni falsifié, ni copié l'œuvre d'autrui afin de la faire passer pour mienne et que j'ai été informé des sanctions prévues en cas de plagiat.

Fait à Alger le Dimanche 12 janvier 2014.

Signature de l'étudiante

## Résumé

Ce mémoire a pour but de répondre à la question : « Quelles sont les stratégies argumentatives mises-en-œuvre dans les derniers discours de Zine El Abidine Ben Ali et de Hosni Moubarak ? ».

La Tunisie puis l’Egypte ont été la scène de larges mouvements de contestations qui ont abouti au départ forcé de leurs Présidents respectifs. Les deux ex Chefs d’Etats ont adressé des discours à leurs peuples dans le but de les convaincre d’arrêter les protestations.

Etant donné ce contexte conflictuel, nous avons supposé que les deux locuteurs auraient déployé des stratégies argumentatives à même de convaincre leurs cibles.

Cette analyse a pour objectif, de connaître ces stratégies pour enfin connaître les raisons de leurs échecs.

## ملخص

يهدف هذا البحث الإجابة عن السؤال: "ما هي الإستراتيجيات التبريرية في آخر خطابات زين العابدين بن علي و حسني مبارك".

لقد عاشت كل من تونس و مصر على وقع احتجاجات شعبية أدت إلى رحيل رئيسيهما عن السلطة، وقد قام كل من الرئيسين السابقين بتوجيه خطابات لشعبيهما قصد إقناعهما بوقف الاحتجاجات. ونظرا لخصوصية السياق، فإننا نفترض أن المتحدثين، بهدف إقناع الجمهور المستهدف، سيقومان بالاستعانة بمجموعة من الإستراتيجيات التبريرية. إن الهدف من وراء هذا البحث هو تحديد أسباب فشل هذه الإستراتيجيات.

## Abstract

This research work aims to answer the following question “what argumentative strategies were implemented by Zine El Abidine Ben Ali and Hosni Moubarak in their last speeches?”

Tunisia then Egypt had been the theatre of violent protest movements that led to the departure of their respective Presidents. The two Heads of State addressed speeches to their peoples with the aim to convince them to put an end to the protests.

Given this conflictual context, we assumed that both speakers deployed argumentative strategies in order to convince their target audiences. This analysis aims to find out the reasons for the failure of these strategies.

*«Les mots n'ont pas de signification,  
comme chacun sait, ils n'ont que des sens que leur octroie celui qui les emploie  
en fonction de son appartenance sociale et de son pouvoir. En cela, les mots sont  
objets de multiples manipulations, de divers réglages de sens. »*

**Ngalasso Mwatha Musanji<sup>1</sup>**

---

<sup>1</sup> Ngalasso Mwatha Musanji, « *Démocratie : le pouvoir des mots* », in *Introduction*, Revue N° 64, Déc. 1996



### INTRODUCTION

#### Choix du sujet :

Comme l'indique le titre de ce travail, nous nous proposons d'étudier les stratégies argumentatives dans le discours politique et ce, par l'étude de deux discours, à savoir le dernier discours de Ben Ali ainsi que celui de Hosni Moubarak, à la veille de leur départ forcé du pouvoir de leurs pays respectifs.

Les discours sur lesquelles porte notre travail s'inscrivent dans le contexte des mouvements de contestation populaires qu'a connus le monde arabe depuis le mois de décembre 2010, avec comme point de départ la Tunisie suite au suicide par immolation du jeune Mohamed Bouazizi dans la région de Sidi Bouzid située à 265 kilomètres au sud de Tunis. L'acte désespéré de Bouazizi provoque la colère parmi les habitants de Sidi Bouzid : des dizaines de personnes manifestent devant le siège du gouvernorat. Le mouvement social s'étend spontanément à d'autres municipalités du pays, malgré la répression<sup>1</sup>. À l'appel de délégués syndicaux, la révolte atteint Tunis, la capitale, le 27 décembre 2010, avec environ mille citoyens exprimant leur solidarité avec Bouazizi et les manifestants de Sidi Bouzid<sup>2</sup>. Le 28 décembre, le Président Ben Ali, qui s'est rendu au chevet du

---

<sup>1</sup> Barrouhi A., « Cinq questions pour comprendre », in *Jeune Afrique*, n° 2609, 9 janvier 2011, p.p. 42-45

<sup>2</sup> « Job protests escalate in Tunisia », in *Al Jazeera*, 28 décembre 2010  
<http://www.aljazeera.com/news/africa/2010/12/20101227204853391930.html>, (consulté le 05/08/2013).

## Introduction

---

jeune homme, déclare à la télévision nationale : « J'ai suivi, avec inquiétude et préoccupation, les événements survenus ces derniers jours à Sidi Bouzid » Ce geste de désespoir a en outre constitué l'élément déclencheur d'un large mouvement de contestation en Tunisie puis en Egypte et dans plusieurs Etats arabes par la suite.

C'est donc dans ce contexte que s'inscrivent les deux discours qui composent notre corpus : une situation conflictuelle où les deux discoureurs, en position de faiblesse, tentaient de réhabiliter leur image et de convaincre leurs publics de la sincérité de leurs propos.

Il n'est pas à démontrer que l'art du discours est indissociable de l'acte de parole; or l'acte de parler, de dire, renferme en lui une volonté d'agir sur son entourage; puisqu'il a pour objectif d'informer, inciter, demander, convaincre, promettre, se plaindre, etc. Et lorsqu'il s'agit d'un discours politique, l'enjeu est encore plus grand car comme le définit Patrick Charaudeau, il est « *l'espace de persuasion qui construit et entretient la légitimité du faire politique* »<sup>1</sup>.

Un discours politique bien construit peut contribuer à changer une situation, à résoudre une crise et même à changer le destin de l'Humanité. Un fait prouvé par

---

<sup>1</sup> De Chanay H., Patrick Ch., « Le discours politique. Les masques du pouvoir », Paris : Vuibert, 256 pages (23 €). », *Corpus* [En ligne], 4 | décembre 2005, mis en ligne le 05 septembre 2006, (Consulté le 16 août 2012). URL : <http://corpus.revues.org/index320.html>.

## Introduction

---

l'Histoire est jalonnée d'exemples de discours célèbres. Ainsi, de l'Antiquité à nos jours, certains discours sont restés gravés dans les mémoires, notamment ceux de Démosthène, de Cicéron, de Winston Churchill, de Martin Luther King, ... pour ne citer que ceux-là.

C'est pour cette raison que nous avons choisi de travailler, dans ce mémoire, sur l'analyse du discours politique afin d'étudier les stratégies argumentatives mises en œuvre dans ces derniers, car tout discours politique a pour objectif de convaincre, persuader – ou dissuader – les destinataires d'un message. Un acteur politique ne s'exprime pas sans penser aux effets de ce qu'il va dire sur ses récepteurs, donc il essaye de donner à voir une image\* conforme aux attentes du public ciblé en adoptant des tactiques et des stratégies dont l'objectif est de les faire adhérer à ses visées.

### **Le corpus :**

Le corpus sur lequel nous allons travailler est constitué de deux discours de deux ex-chefs d'Etats. Il s'agit du dernier discours de Zine El Abidine Ben Ali, l'ex-Président tunisien, et de celui de Hosni Moubarak l'ex-Président égyptien, juste avant leurs départs forcés du pouvoir.

---

\* L'image dont il s'agit ici se conjugue en deux parties : l'image matérielle et l'image symbolique. L'image matérielle c'est l'identification visuelle du sujet parlant (tenue vestimentaire, couleurs, etc.) ainsi que de son contexte (objets, arrière plan, ...). Pour plus de détails, voir à ce propos : Bernard D., *Le Plan de Communication: l'art de séduire ou de convaincre les autres*, Ste Foy, Les Presses de l'Université de Laval, 1998.

## Introduction

---

Le premier discours est celui de Ben Ali, diffusé le 13 janvier 2011, 27 jours après le début des protestations et à une journée seulement de son départ de la Tunisie. Il est d'une durée de 08 minutes et 28 secondes et est prononcé en arabe dialectal tunisien. A la différence de Moubarak, Ben Ali ne lisait pas son discours et comme il a été prononcé en arabe dialectal, tout laisse supposer que c'est un discours improvisé dans l'urgence de la situation, transmis en direct, puisque le lendemain, 14 janvier, fut la date de son départ de Tunisie.

Le deuxième discours est celui de Hosni Moubarak prononcé le 10 février 2011 (soit 16 jours après le début des protestations et à une journée seulement avant qu'il ne soit contraint d'abandonner le pouvoir). Il est d'une durée de 14 minutes et 04 secondes. C'est un discours écrit en arabe standard, lu et non improvisé.

### **La problématique:**

Ce choix d'analyse du discours ne relève pas exclusivement d'une approche purement linguistique. En effet, le souci de ne pas déborder de notre spécialité nous a amené à étudier les deux discours selon une visée qui est à mi-chemin entre les sciences du langage et les sciences de la communication puisqu'il s'agit de se pencher sur ces deux discours pour voir comment les politiques construisent leur argumentation afin d'agir sur leur cible.

## Introduction

---

Rappelons à ce propos que Dominique Maingueneau a signalé que (:) « *tout discours peut être défini comme un ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il s'opère* »<sup>1</sup>.

En parlant d'argumentation, inévitablement nous parlons aussi de convaincre, et convaincre selon Anne-Marie Gingras c'est « *une affaire d'esprit et de cœur, de raison et de plaisir* »<sup>2</sup>. Et c'est cet art de convaincre qu'Aristote appellera la rhétorique\*, qui est selon Michel Blay la discipline qui situe les problèmes philosophiques comme scientifiques, dans le contexte humain, et plus précisément intersubjectif, là où les individus communiquent et s'affrontent à propos des problèmes qui en sont les enjeux ; là où se jouent leurs liaisons et leur

---

<sup>1</sup>Barry A. O. « *les textes de méthodologie* », Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie, <http://www.chaire-mcd.ca/> (consulté le, 12/08/2012)

<sup>2</sup>Gingras A.M. (dir.), *La Communication Politique, État de savoir, enjeux et perspectives*, Presse de l'Université du Québec, 2003, p.03.

\* Il existe deux définitions de la rhétorique :

- la définition d'origine sophistique, selon laquelle la rhétorique doit persuader. Bien que propagée par les sophistes comme Gorgias, il s'agit de la conception héritée d'Aristote qui la définit comme « la faculté de considérer, pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader »
- la définition de la rhétorique d'origine stoïcienne qui pose qu'elle est l'art de bien discourir. Elle requiert une bonne moralité et se rapproche en cela d'une représentation de la sagesse. Ses représentants sont Quintilien et Cicéron. Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Rh%C3%A9torique>, (consulté le 12/08/2012).

déliation ; là où il faut plaire et manipuler, où l'on se laisse séduire et surtout, où l'on s'efforce d'y croire.<sup>1</sup>

Ainsi, la problématique que soulève ce travail s'articule autour des artifices "syntaxico-sémantico-pragmatiques" que déploient les discours politiques. En effet, **quelles sont les stratégies argumentatives mises en œuvre par les Présidents Ben Ali et Moubarak dans leurs discours pour tenter de convaincre leurs destinataires respectifs?** A cette interrogation, s'ajouteront d'autres questions accessoires permettant de mettre en évidence le fonctionnement des discours étudiés, à savoir : quel est le contexte des deux discours ? Les discoureurs ont-ils fait plus appel aux arguments relevant du logos ou à ceux relevant du pathos ? Comment concevaient-ils leur relation avec leurs cibles ? Quelles dimensions stratégiques ont-ils donné à l'incipit et à l'excipit ?

### **Les hypothèses :**

Pour baliser notre recherche nous envisageons les hypothèses suivantes :

1<sup>ère</sup> hypothèse à vérifier : étant donné que c'est le discours de la dernière chance, le président essaiera d'être convaincant et, pour ce faire, il devra faire appel à la raison des citoyens.

---

<sup>1</sup> Meyer M. (dir.), *Histoire de la Rhétorique des Grecs à nos jours*, Le Livre de Poche, coll. Biblio-Essais, Paris, 1999, p. 329.

2<sup>ème</sup> hypothèse à vérifier : étant donné que c'est le discours de la dernière chance le président essayera d'amadouer le peuple et de s'en montrer très proche.

3<sup>ème</sup> hypothèse à vérifier : cherchant une solution pour l'avenir, le discours est projectif et prospectif en évoquant le futur.

4<sup>ème</sup> hypothèse à vérifier : cherchant une solution pour l'avenir, le discours est rétrospectif afin de mettre en exergue les exploits du discoureur.

5<sup>ème</sup> hypothèse à vérifier : pour essayer d'avoir plus d'impact, le discoureur utilise des arguments qui tiennent compte d'une ou plus d'une thèse(s) adverse(s) pour la (les) réfuter.

### **La méthode d'approche :**

Notre problématique tourne autour de la pragmatique. Catherine Kerbrat Orecchioni, l'a défini comme étant « *l'étude du langage en action* »<sup>1</sup>. Indiquons de ce fait que « *certaines entendent par pragmatique, surtout "la praxis", c'est-à-dire la tâche d'intégration du comportement langagier dans une théorie de l'action. D'autres l'appréhendent dans un rapport avec la communication, voire toute espèce d'interaction entre les organismes vivants* »<sup>2</sup>.

---

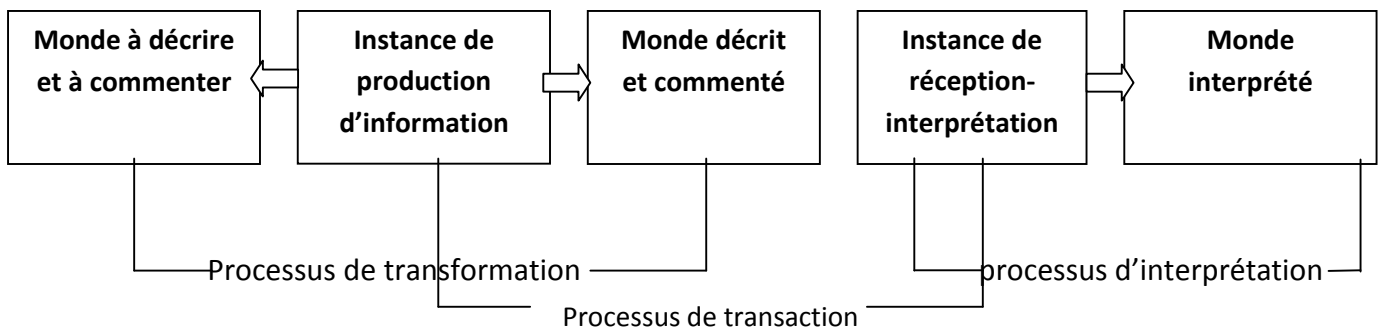
<sup>1</sup> Orecchioni K., *Sciences de l'information et de la communication*, Larousse, Paris, 1993, p. 179.

<sup>2</sup> Barry A. O. « Les Textes De Méthodologie », op.cit.

## Introduction

---

La pragmatique s'intéresse à trois concepts. Le premier concept est celui d'acte, c'est-à-dire que le langage ne sert pas seulement à représenter, à décrire le réel mais sert aussi à agir sur autrui, ce qui lui donne une dimension interactive et interactionnelle. Dans une stratégie persuasive, la visée transactionnelle du discours politique est articulée autour de l'harmonisation des visions. En effet, le producteur des messages cherche à rendre identique, du moins proche, à son processus de transformation du monde, le processus d'interprétation des cibles à persuader. C'est ce que montre le schéma proposé par Charaudeau<sup>1</sup>



Le deuxième concept est celui du contexte qui renvoie à la situation concrète dans laquelle le discours est produit; il contient les paramètres du lieu, temps, identité et de la nature des relations unissant les partenaires.

Le troisième concept est la performance qui renvoie à l'accomplissement de l'acte en contexte c'est-à-dire la compétence communicative du locuteur<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup>Charaudeau P., *Les médias et l'information: L'impossible transparence du discours*, De Boeck & Lacier, Bruxelles, 2005, p.31.

<sup>2</sup> *Les Textes De Méthodologie*, op.cit. p. 10

## Introduction

---

La théorie de l'énonciation : Son objet est d'étudier la « *mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »<sup>1</sup>. Cette approche s'intéresse aux différents indicateurs linguistiques (pronoms personnels, formes verbales, déictiques spatiaux et temporels, modalisateurs,...) qui inscrivent le locuteur dans l'énoncé et qui selon Benveniste sont « *des actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur* ».<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Malidier D, Cours de linguistique (sonores), unité d'enseignement 104, université Paris 10.

<sup>2</sup> Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1966, Paris, p. 256.

## Chapitre1. CONTEXTE SOCIOHISTORIQUE DES DISCOURS

Les deux discours composant notre corpus s'inscrivent dans ce qu'on appelle le « printemps arabe », ou les « révolutions arabes ». C'est en fait, un ensemble de contestations populaires, d'ampleur et d'intensité très variables, que connaissent plusieurs pays du monde arabe à partir du mois de décembre 2010.

Le problème qui se pose est : Les mouvements populaires qui ont éclaté dans le monde arabe sont-ils des révolutions?

« Printemps arabe », « révolutions arabes », « révoltes arabes », « révolution de la normalité »<sup>1</sup>, « réveil des peuples » ou « seconde vague de l'éveil des peuples du sud » selon Samir Amine<sup>2</sup>, sont autant de dénominations proposées pour cette vague protestataire par les médias et quelques spécialistes de la sociologie politique.

Nous allons, donc, procéder à l'examen du concept « révolution » afin d'essayer de découvrir ses caractéristiques et de pouvoir, ensuite, affirmer ou infirmer l'existence d'une compatibilité entre les caractéristiques de ce concept et celles des présents soulèvements arabes.

---

<sup>1</sup> Laurent S- P, interview, « Le printemps arabe est une révolution de la normalité », in *Jeune Afrique* [en ligne], <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2731p043.xml0/islamisme-interview-histoire-monde-arabe-monde-arabe-henry-laurens-le-printemps-arabe-est-une-revolution-de-la-normalite.html>, (consulté le 07/11/2013).

<sup>2</sup> Amine S., *Le monde arabe dans la langue duré, Une printemps des peuples ?*, Editions APIC, Algérie, 2011, p.11

Il est à préciser néanmoins que la manière dont pourrait être conçue une révolution comme phénomène social est très difficile à décrire et à définir par les chercheurs.

Etymologiquement, le mot « Révolution » est dérivé du verbe latin «Revolvere<sup>1</sup>». Il a été initialement appliqué au mouvement des planètes. Copernic a appelé son grand traité, qui a déplacé la terre du centre de l'univers, « *Sur Les Révolutions Des Corps Célestes* ». De l'astronomie, le mot passe aux vocabulaires des astrologues qui affirmaient la capacité à prédire l'avenir de la courne de l'étude des cieux. Au XVI<sup>ème</sup> siècle, des astrologues au service des princes et des généraux ont parlé de la «révolution» pour désigner des événements brusques et imprévus déterminé par la conjonction des planètes, c'est-à-dire, par des forces échappant au contrôle humain. Ainsi, le sens scientifique originel du mot est la régularité et la répétitivité de convoyage. Se référant aux affaires humaines, ce sens vient pour signifier le contraire, *la soudaine et l'imprévisible*<sup>2</sup>.

### **Le sens que prend « la révolution » dans les sciences sociales :**

La définition la plus conventionnelle désigne une révolution comme le renversement, soudain et souvent violent, d'un régime politique par un mouvement

---

<sup>1</sup> <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Revolution.htm>, (consulté le, 17 novembre 2013)

<sup>2</sup> Pipes R., *A concise history of the Russian Revolution*, Alfred A. Knopf, Inc, New York, 1995, (Introduction).

populaire ayant pour conséquence une transformation profonde des institutions, de la société et de ses valeurs.

Samuel Huntington définit les «Grandes Révolutions» comme un changement rapide, complet et violent des valeurs, de la structure sociale, des institutions politiques, des pratiques gouvernementales et du leadership sociopolitique<sup>1</sup>.

Quand nous parlons du contexte politique de la révolution et des mouvements révolutionnaires qui ont été transférés aux révolutions complètes, nous constatons que la violence n'est pas toujours une condition nécessaire. Dans ce contexte, Jeff Goodwin donne deux définitions d'une révolution dont une définition large, où la révolution serait : « *Any and all instances in which a state or a political regime is overthrown and thereby transformed by a popular movement in an irregular, extraconstitutional and/or violent fashion* »<sup>2</sup>.

Et une autre définition étroite où la révolution est: « *[...] not only mass mobilization and regime change, but also more or less rapid and fundamental social, economic and/or cultural change, during or soon after the struggle for state power.* »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Huntington S., *Political Order in changing societies*, Yale University press, New Haven and London, 1968, P 264.

<sup>2</sup> Goodwin J., *No Other Way Out: States and Revolutionary Movements, 1945-1991*, Cambridge University Press, Cambridge, 2001, P9.

<sup>3</sup> Ramadan T., *L'Islam et le Réveil Arabe*, Presses du Châtelet, Paris, 2011, p17.

Pour Tarik Ramadan, il est possible de déterminer si un mouvement est une révolution en s'appuyant sur les changements qui en ont découlés. A propos des évènements qui nous intéressent, il écrit ceci : « [...] il nous paraît que le terme de « révolution » soit quelque peu excessif, tant du point de vue de l'ordre politique que des forces économiques. Ces mouvements populaires sont-ils achevés et ont-ils atteint leurs objectifs? »<sup>1</sup>.

Le problème qui se pose à propos de la définition de *révolution* proposée par Tarik Ramadan est que, rétrospectivement, à aucun moment n'eut lieu les résultats escomptés par les manifestants qui ont participé à ces mouvements de contestation<sup>2</sup>.

En conclusion nous pouvons adopter les caractéristiques principales d'un mouvement révolutionnaire :

- La révolution doit apporter le sens d'un changement radical, profond, soudain, imprévisible et populaire.
- Le changement radical, pour être une révolution, n'implique pas toujours des moyens radicaux. Si bien que la violence n'est pas toujours une caractéristique de la révolution.

---

<sup>1</sup> Ibid.

<sup>2</sup> Rod A., *Theories of Revolutions Reconsidered: Contrasting Models of collective Violence*, Anthropology-Sociology Center, University of Amsterdam, 1979, P45.

- La rapidité n'est pas toujours une condition de la révolution même si elle est nécessaire pour atteindre un changement soudain et imprévisible.
- La popularité, et non le leadership, est la caractéristique principale de chaque révolution. Donc nous pouvons voir des révolutions populaires sans aucun leadership.
- La révolution peut être complète ou partielle. Par exemple, nous pouvons dire : révolution politique, sociale, économique, idéologique, technologique, intellectuelle ou même éthique.

Concernant ce qui se passe dans le monde arabe, Baudoin Dupret observe une «rénovation » sociale et regrette que les observateurs reprennent le discours des acteurs, qu'ils soient belligérants ou personnalités médiatiques, sans prise de distance critique. Il voit que l'utilisation du terme de « révolution » est un abus de langage car il n'est pas adéquat quand nous n'observons pas de chamboulement complet des sociétés et quand nous parlons de « changement dans la continuité ». Il préfère utiliser le terme « révolte » pour décrire les mouvements dans le monde arabe. Il voit aussi que « *le potentiel de changement n'est pas révolutionnaire mais orienté vers une réforme interne de l'établissement* » et que les structures fondamentales des pays comme la Tunisie et l'Égypte n'ont pas été bouleversées<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup>Dupret B., « Révolutions ou révoltes ? », Le Café Pédagogique, le 23 mars 2011, <http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2011/revolarabe08.aspx>, (Consulté le 23/09/2013).

Tarik Ramadan, de son côté, choisit le terme «soulèvement» qui se trouve entre la révolution et la révolte. Le soulèvement devient une révolution s'il atteint ses objectifs. Il considère que le moment est historique, comme le sont les perspectives de sortir de l'époque des dictatures et aussi que ces soulèvements ne sont pas encore des révolutions. Ils sont des révolutions inachevées. De la Tunisie au Yémen, en passant par l'Égypte, la Libye, la Syrie, Bahreïn, rien n'a été acquis : les processus démocratiques sont embryonnaires, la sécurité fragile et les armées toujours puissantes et aux aguets<sup>1</sup>.

Certains autres auteurs ne qualifient pas ces événements de « révolution » : si le changement politique est rapide, il n'est pas encore complet, et ne s'accompagne pas de changements économiques et sociaux radicaux<sup>2</sup>.

Pour d'autres, toute tentative visant à s'opposer à l'autorité en possession du pouvoir est considérée comme révolution. Dans ce cas de figure, elle peut être totale ou partielle, réussie ou vaine, guidée par un leadership ou non, alors que le soulèvement est une forme populaire de la révolution. Cela signifie que les

---

<sup>1</sup> Ramadan T, *L'Islam et le Réveil Arabe*, op.cit., p18.

<sup>2</sup> Al-Ghazali Harb O., « Le sens de la révolution », in Hebdo Al-Ahram en ligne, semaine du 15 au 21 juin 2011, numéro 875. URL : <http://hebdo.ahram.org.eg/NewsContent/958/5/25/1477/-Janvier--La-r%C3%A9volution-en-feuilletons-et-en-chans.aspx>, (Consulté le 13/11/2013).

mouvements populaires récents dans le monde arabe ne sont que des révolutions en forme des soulèvements<sup>1</sup>.

Riadh Sidaoui, spécialiste du monde arabe, ne distingue pas entre la révolution et le soulèvement. Il estime que pour réussir une révolution, cette dernière doit regrouper trois facteurs:

- 1- la radicalisation de l'opposition populaire, qui ne demande plus seulement des réformes mais veut la tête de celui qui incarne le régime.
- 2- La division au sein de l'élite du pouvoir, un esprit de corps fragmenté.
- 3- La neutralité de l'armée ou sa trahison envers le régime<sup>2</sup>.

Il découle de ce qui précède qu'il y a bien eu une révolution politique dans la mesure où les régimes politiques en Égypte, en Tunisie, en Libye et au Yémen sont passés d'un régime despote non démocratique basé sur un seul parti, incarné par une seule personne à un régime démocratique basé sur la pluralité des partis, même si certaines conditions fondamentales de ce changement politique ne se sont pas encore réalisés. Dans le cas de la Tunisie et de l'Égypte, nous pouvons constater qu'un changement radical des systèmes économiques, sociaux ou culturels, n'a pas

---

<sup>1</sup>Kela S., « Tous les régimes arabes sont prêts pour l'explosion et la chute », in Albadil, le 4 août 2011, <http://www.albadil.org/maintenance.php?article3849>, (Consulté le 13 /11/ 2013)

<sup>2</sup>Sidaoui R., Interview, «La Libye penche entre la révolution et la guerre civile», 20 minutes.fr, le 21 février 2011, URL :<http://www.20minutes.fr/monde/libye/>, (Consulté le 14/11/ 2013).

eu lieu. C'est-à-dire qu'il y bien a des révolutions politiques dans les quatre pays, puisque celles-ci se sont soldées par un changement de régime, mais il est encore trop tôt pour parler d'une révolution complète. Pour ce qui concerne le cas de la Syrie, où le régime est encore au pouvoir, la révolution pourrait-être complète si le régime venait à tomber.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons choisi de parler dans ce mémoire de « mouvement de protestation », de « soulèvement populaire » ou « de mouvements de contestations populaires », pour éviter toute confusion mais aussi dans un souci d'objectivité.

### **1.1. Le mouvement de contestation en Tunisie**

Pendant des décennies, la Tunisie a offert au monde une image de stabilité et s'est distinguée des autres pays arabes par ses succès dans les domaines de la croissance, de la santé, de l'éducation et du droit des femmes. Cette relative prospérité semble avoir servi d'instrument politique : en échange de son acceptation de l'oppression, la société tunisienne pouvait accéder assez facilement aux crédits bancaires et biens de consommation<sup>1</sup>. En fait, il s'agissait d'un compromis puisqu'il a suffi d'un incident pour que cette stabilité vole en éclats et

---

<sup>1</sup> Adolf S. et Harchaoui S., *Les révolutions sociales, tunisienne et égyptienne*, in *FORUM* Institut des Questions Multiculturelles, publié le 11 février 2011, p. 5.

que le 14 Janvier 2011, le Président Zine El-Abidine Ben Ali soit contraint de quitter le pays après avoir régné sur celui-ci un peu plus de 23 ans.

Depuis l'arrivée de Ben Ali au pouvoir en 1987, le semblant de stabilité de la Tunisie a été maintenu au prix d'une profonde régression politique. Au cours des années, le régime est devenu l'un des plus répressifs et autoritaires de la région. Pourtant dans son discours d'investiture émis à la radio nationale le jour même de sa prise de pouvoir, Ben Ali soutient que : « *l'époque que nous vivons ne peut plus souffrir ni présidence à vie ni succession automatique à la tête de l'État desquels le peuple se trouve exclu. Notre peuple est digne d'une vie politique évoluée et institutionnalisée, fondée réellement sur le multipartisme et la pluralité des organisations de masse* »<sup>1</sup>. Pourtant Ben Ali restera 23 ans à la tête du pouvoir en Tunisie.

La répression systématique aux niveaux civil et politique a entravé toute tentative de dissidence et encouragé la corruption à plusieurs niveaux. Mais malgré les intimidations répandues, la violation des droits humains<sup>2</sup>, le manque de libertés politiques et une corruption endémique, le cercle restreint de Ben Ali a réussi à

---

<sup>1</sup> <https://archive.org/details/DiscoursDeBenAliLe7Novembre1987> (consulté le, 10/12/2013).

<sup>2</sup> Hachimi N., « *En Tunisie, le malaise de la génération Ben Ali* », Libération, 28 avril 2008. URL : [http://www.liberation.fr/monde/2008/04/28/le-malaise-de-la-generation-ben-ali\\_70593](http://www.liberation.fr/monde/2008/04/28/le-malaise-de-la-generation-ben-ali_70593), (consulté le 07/12/2013).

s'assurer du soutien de la population grâce à un semblant de distribution des bénéfices sociaux.

L'Union Européenne et les acteurs extérieurs ont soutenu le régime de Ben Ali de manière quasi-inconditionnelle, influencés par la poursuite de réformes économiques libérales et la coopération du Président déchu dans d'autres objectifs Européens comme la lutte contre le terrorisme et les émigrations illégales\*.

Les événements récents en Tunisie ont révélé le point de basculement entre stabilité apparente et soutenabilité de long terme, point à partir duquel un statu quo insoutenable glisse vers une instabilité politique et sociale<sup>1</sup>. En regardant de plus près, il est évident que l'incapacité du régime à répondre aux défis socioéconomiques majeurs de la décennie passée – chômage des jeunes, croissance des disparités régionales et corruption – est à la racine de ce basculement. Le chômage des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire et universitaire n'a cessé de croître depuis 2006 : plus de 30% de la population active âgée entre 15 et 24 ans est sans emploi. Un chiffre seulement comparable avec celui des voisins

---

\*Comme par exemple le Programme de coopération transfrontalière Italie-Tunisie 2007-2013 s'inscrit dans le cadre de la politique européenne de voisinage, en particulier de la stratégie 2007-2013 pour la coopération transfrontalière (CT) de l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP).

<sup>1</sup>Colombo S., « Implications of violent conflicts and neo-authoritarianism on state sustainability », Rapport technique de MEDPRO, Octobre 2010, p. 12.

égyptien (34%) et algérien (31%), mais bien au-delà des niveaux enregistrés au Maroc (16%) et en Turquie (19%)<sup>1</sup>.

Un grand mouvement de protestation s'est formé en décembre 2010, pour la première fois depuis l'avènement du régime de Ben Ali. La contestation a rapidement débordé de Sidi Bouzid, ville du jeune Mohamed Bouazizi, qui s'est immolé suite à la gifle que lui aurait asséné l'agent municipale Fayda Hamdi\*, le 17 décembre 2010, pour atteindre les autres villes du pays et arriver à Tunis: le 14 Janvier, les manifestants ont réussi à destituer le Président.

Bien que les revendications des manifestants aient eu pour origine la dégradation de la situation socioéconomique, elles se sont rapidement muées en manifestations de nature politique, dans la mesure où les racines de ces troubles sont en fait politiques. Il s'est avéré en effet que les réformes économiques ont avant tout été utilisées pour redistribuer des privilèges aux familles du Président et de son épouse<sup>2</sup>, ce qui leur a permis de faire main basse sur l'économie du pays

---

<sup>1</sup> <http://donnees.banquemondiale.org/pays/tunisie>, (consulté le 07/11/2013).

\* Fayda Hamdi a toujours clamé son innocence. «Je ne l'ai pas giflé», a-t-elle assuré aux juges qui ont classé l'affaire. Des habitants présents sur les lieux lors de l'incident ont confirmé ses propos au cours de l'instruction. Seuls deux parents de Mohammed Bouazizi ont maintenu la thèse de l'agression physique. Des rumeurs circulaient sur les injures qu'aurait proférées le jeune homme avant de subir sa présumée correction. Voir à ce sujet : <http://www.lefigaro.fr/international/2011/04/20/01003-20110420ARTFIG00688-la-vraie-fausse-gifle-qui-a-lance-la-revolution-du-jasmin.php> (consulté le, 09/12/2013).

<sup>2</sup> « Tunisie : entreprises françaises, des affaires en eaux troubles », *Envoyé spécial*, France 2, 24 mars 2011, <http://www.tunisie-voyage.org/envoye-special-tunisie-entreprises-francaises-des-affaires-en-eaux-troubles/> (Consulté le 08/11/2013). Voir aussi à ce propos: Thedrel. A, « La petite entreprise très profitable du clan Trabelsi », in *Le Figaro*, Publié le 16/01/2011 à 08:24, (Consulté le 08/11/2013)

dans un climat de corruption généralisée, et surtout en réduisant pratiquement à néant tout potentiel de création de l'emploi\* .

L'ère Ben Ali est décrite comme étant celle d'un mariage immoral entre le libéralisme économique et l'autoritarisme politique ce qui a conduit à un épuisement progressif des sources de légitimité de son régime. L'exemple de ce qui s'est passé en Tunisie est intéressant à plus d'un titre dans la mesure où il montre comment un contrat social basé sur la répression porte en son sein les germes de son propre déclin. Les événements récents montrent aussi que malgré la résilience dont ont fait preuve les régimes arabes, la stabilité politique et sociale ne peut être considérée comme acquise.

## **1.2. Le mouvement de contestation en Egypte**

Le mouvement de contestation égyptien s'inscrit dans une évolution des rapports de force entre les différentes composantes du champ politique national. Nous avons assisté donc à un soulèvement contre les formes d'autorité qui dominaient les différents niveaux de l'espace politique et social.

Dans un contexte général de prise de parole publique, la révolte a mis en scène les « jeunes » contre l'ancien système, « Jeunes » dont le mouvement s'est

---

<http://www.lefigaro.fr/international/2011/01/16/01003-20110116ARTFIG00267-la-petite-entreprise-tres-profitable-du-clan-trabelsi.php>

\* Le problème de la corruption et des excès du régime de Ben Ali a également été dénoncé dans un câble diplomatique de l'ambassade américaine à Tunis daté de 2009 et diffusé par WikiLeaks. Comme les événements récents le prouvent, le câble pressentait que l'oppression, la corruption et la mauvaise gestion économique représentaient des risques croissants pour la stabilité du régime sur le long terme.

construit sur les revendications des manifestants et en réaction des discours des autorités.

Durant les premiers jours de la mobilisation, il y avait consensus sur la nature du mouvement : les manifestations égyptiennes étaient spontanées et elles étaient l'œuvre de la « jeunesse dépolitisée ». Si le constat n'est pas totalement erroné, il élude un fait majeur concernant les origines de cette mobilisation. Depuis quelques années déjà, l'Égypte connaissait un renouveau indéniable de l'action protestataire et le soulèvement du 25 janvier 2011 s'inscrit dans cette pluralité de trajectoires contestataires.

Tout porte à croire que la conjonction d'un contexte favorable et de la présence d'un savoir-faire protestataire accumulé, et affiné au fil des ans, a permis le passage de la révolte localisée à un mouvement global et déssectorisé.

Si ces mobilisations étaient de natures diverses, sociales pour la plupart<sup>1</sup>, politiques pour certaines\*, il reste que leur point commun était de lancer un défi à l'ordre établi et de signer un « retour du politique »<sup>2</sup> dans l'espace public. La banalisation des différentes manifestations de contestations sociales, techniques

---

<sup>1</sup> Pour exemple, les centaines de grèves d'ouvriers ou de fonctionnaires qui ont secoué le pays depuis 2006-2007.

\* Les mobilisations de solidarité avec les Palestiniens, contre la guerre en Irak, etc.

<sup>2</sup> Shihata D., « Le retour du politique. Les nouveaux mouvements protestataires en Égypte », Centre d'études stratégiques et politiques d'al-Ahrâm, 2010. URL : [http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/art\\_yec.pdf](http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/art_yec.pdf), (consulté le, 19/11/2013).

protestataires, grèves, sit-in d'une part et l'impossibilité pour les autorités de les combattre par les moyens de répression, ont contribué à l'instauration d'un climat favorable à la mobilisation générale, en tant que moyen à la fois légitime et efficace de se faire entendre.

Une série d'événements récents a accéléré le mouvement de prise de conscience qui s'était amorcé pendant une décennie : la mort du jeune Khaled Saïd\*, torturé puis tué par deux policiers en pleine rue en juin 2010 ; des élections législatives particulièrement frauduleuses en novembre 2010 ; enfin, en janvier 2011, l'attentat contre l'église des Saints à Alexandrie et la «révolution tunisienne». Ces quatre événements<sup>1</sup> ont joué un rôle décisif dans l'évolution des mobilisations. Dans un premier temps, le groupe « Nous sommes tous Khaled Saïd», créé après la mort du jeune homme natif d'Alexandrie, a appelé à l'organisation de plusieurs manifestations pour protester contre les pratiques des forces de l'ordre, notamment l'usage courant de la torture.

Ensuite, le collectif s'est érigé en entrepreneur de causes politiques capable de mobiliser militants aguerris et sympathisants. Très vite, son discours a présenté la particularité de jouer sur un registre éthique et moral. En janvier 2011, le

---

\* Khaled Mohamed Saïd, خالد محمد سعيد, né le 27 janvier 1982 et mort sous les coups de la police le 6 juin 2010 à Alexandrie, est un jeune Égyptien dont la mort est devenue un symbole de la dictature policière égyptienne, et qui a contribué au déclenchement de la révolution égyptienne de 2011.

<sup>1</sup> El-Chazli Y. « Une lecture de la " Révolution " égyptienne » – avril 2011 <http://www.ceri-sciences-po.org>, (consulté le 07/11/2013).

groupe a réagi à l'attentat d'Alexandrie en organisant des manifestations à travers tout le pays. Dès lors, toute une partie de la jeunesse a commencé à prendre conscience qu'il était possible de se concerter pour se réunir autour de revendications communes et d'engager des actions coordonnées au niveau national.

À ce stade, les événements tunisiens ont, sans aucun doute, joué un rôle de catalyseur. Le 14 janvier, jour de la chute du Président Ben Ali, l'un des dirigeants les plus autoritaires de la région, les activistes égyptiens étaient en train d'organiser une « simple » manifestation contre la torture qui devait avoir lieu le 25 janvier, à l'occasion de la Fête de la Police. En quelques jours, le groupe des militants actifs sur Facebook s'est retrouvé en pleine effervescence. « Pourquoi pas chez nous aussi ? », se demandaient les internautes. La journée du 25 a donc été planifiée et coordonnée par le noyau dur des activistes, en concertation avec les internautes sympathisants qui avaient déjà fait leur apprentissage de l'action collective à l'occasion des événements précédents.

Dès lors, les acteurs ont vu leur perception de ce qui était réalisable totalement bouleversée. Le champ des possibles s'est considérablement élargi et, progressivement, l'évolution des logiques propres à ce type de mobilisation a permis l'émergence d'un soulèvement qui semblait improbable quelques mois auparavant.

Le régime du Président Moubarak s'était construit sur une multitude de réseaux de clientèles et de solidarités autour de l'appareil d'État et du Parti National Démocratique (PND). Si, pendant une assez longue période, la tête du régime avait réussi à désamorcer le champ politique en s'appuyant sur un savant jeu d'équilibre entre forces d'opposition, institutions étatiques et forces économiques, au cours des dernières années cet équilibre est devenu précaire<sup>1</sup>.

En effet, la survie d'un régime autoritaire ne repose pas uniquement sur la répression. La capacité de ses agents et de ses clients à se présenter comme des intermédiaires et des intercesseurs fiables entre la « base » et le « sommet » pour accéder à un certain nombre de ressources et de fonctions joue un rôle crucial dans la consolidation du pouvoir autoritaire.

Dès l'instauration de la République en 1952, l'institution militaire a joué un rôle fondamental dans les équilibres du système égyptien. Pivot central de l'économie du pays, elle a donné à l'Égypte ses quatre présidents. Cependant, elle a toujours évité d'être directement impliquée dans la politique. Les militaires qui ont été amenés à gouverner l'ont toujours fait en tant que civils. Même s'ils continuaient à revendiquer leur origine militaire, ils n'étaient plus membres de

---

<sup>1</sup> Tozy M., « Représentation/Intercession, les enjeux de pouvoir dans les «champs politiques désamorçés» au Maroc », in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Centre national de la recherche scientifique; Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM), Editions du CNRS, Paris, 1991, Vol. 28 (1087 p.), p.p. 153-168.

l'armée stricto sensu. Cette volonté de l'armée d'être en dehors du jeu politique formel ne pouvait que laisser le champ encore plus libre à d'autres acteurs, notamment le PND, parti du pouvoir, et à la police, respectivement colonne vertébrale et bras droit du système Moubarak.

Or, au cours des dernières années, un changement structurel est intervenu au sein du PND et on a assisté à une dérive supplémentaire des pratiques policières abusives. Ces évolutions ne bénéficiaient certainement pas de la bienveillance des autorités militaires. Comme nous le disions plus haut, le PND était avant tout une machine à intégrer des notables locaux. Or cette fonction traditionnelle du parti a été remise en cause par la montée en son sein d'un nouveau courant (dit de la «jeune garde») autour de Gamal Moubarak, fils cadet du Président et candidat à la succession de son père.

L'armée, partisane d'un certain modèle social et d'une certaine conception de l'État, avait clairement exprimé son opposition tant à la tendance néolibérale de cette jeune garde qu'à la probabilité d'une transmission héréditaire du mandat présidentiel. Dans cette optique, le régime ne pouvait espérer trouver dans l'institution militaire un allié indéfectible. Tout laisse, donc, à penser que la décision de cette dernière de se désolidariser du régime ait été décisive dans le départ de Moubarak. Cependant, le comportement de l'armée ne peut être compris si l'on fait abstraction du soulèvement populaire. Enfin, le déficit de soutien au

pouvoir en place est aussi venu de l'étranger. Pour un régime comme celui du Président Moubarak qui comptait, dans une très large mesure, sur ses soutiens extérieurs notamment occidentaux, cet abandon, tout ambivalent qu'il soit, a contribué à le fragiliser.

## CHAPITRE 2. FONCTIONNEMENT DE L'INCIPIT

L'importance que revêtissent les premiers mots dans un texte en général, et dans le discours en particulier, nous a poussé à intégrer dans notre analyse cet élément du discours qu'on nomme l'incipit.

### 2.1. Les problèmes de délimitation de l'incipit

«On nomme **incipit** le début d'un roman (du latin *incipio* qui veut dire : commencer). À l'origine, on désignait par ce terme la première phrase d'un roman, aussi nommée *phrase-seuil*. Il est cependant commun de nos jours de le considérer plutôt comme ayant une longueur variable. Il peut ne durer que quelques phrases, mais aussi plusieurs pages.<sup>1</sup>»

L'incipit est donc « *instant fatidique de rencontre des désirs de l'écrivain et des attentes du lecteur.*<sup>2</sup> ».

L'incipit est un élément textuel crucial pour toute lecture, il fait office d'une annonce ou d'une orientation générale<sup>3</sup>. C'est dans cette perspective qu'il met en œuvre un ensemble de mécanismes balisant l'entrée pour le lecteur. L'auteur met alors son talent en évidence, sélectionne un public et élabore sa propre stratégie pour présenter un incipit. Toutefois, l'écrivain ne perd pas de vue que l'incipit est à la fois lieu d'orientation et de perdition, le commencement est un piège qui envoûte

---

<sup>1</sup> Wikipédia, L'encyclopédie libre en ligne : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Incipit>, (consulté le, 12/09/2013).

<sup>2</sup> Del Lungo A., *L'Incipit romanesque*, Seuil, Paris, 2003, p. 5.

<sup>3</sup> Friedrich D. et Schleiermacher E., *Herméneutique. Pour une logique du discours individuel*, Le Cerf, Paris 1987, p. 102.

le lecteur par l'attraction de l'écriture, par le pouvoir stupéfiant de la parole romanesque, par l'incessante recherche d'une différence.<sup>1</sup>

« Certains estiment même que «le roman n'est que le développement de son commencement [...] chaque élément constituant s'y rattache»<sup>2</sup>.

L'incipit est devenu donc une question cruciale dans la critique contemporaine, mais dont les contours restent encore flous. En effet, la délimitation de l'incipit dans le texte est encore l'objet de plusieurs interrogations : serait-il la première phrase d'un texte (phrase-seuil)? Ou juste le premier paragraphe ? Ou encore toute la première page ? Khalid Zekri, en tentant d'apporter une réponse à ces interrogations, définit l'incipit ainsi comme l'élément textuel qui permet l'entrée dans la fiction<sup>3</sup>.

Cette question de délimitation devient de plus en plus délicate en situant la fin de l'incipit à la première fracture importante du texte. En effet, cette localisation de « fracture textuelle » relève essentiellement d'estimations subjectives et reste ainsi arbitraire et relative. Cependant, certains signes marquent explicitement cette

---

<sup>1</sup> Del Lungo, A., *L'Incipit romanesque*, op. cit., p. 10.

<sup>2</sup> Grivel, Ch., *Production de l'intérêt romanesque*, Paris-La Haye, Mouton, 1973, p.91.

<sup>3</sup> Zekri, Kh., *Etude des incipit et des clausules dans l'oeuvre romanesque de Rachid Mimouni et dans celle de Jean-Marie Gustave Le Clézio*, thèse de doctorat, Université Paris13, 1998, p. 46.

rupture, pour délimiter un incipit, Andrea Del Lungo<sup>1</sup> propose des critères pertinents et assez récurrents:

- la présence d'indications de l'auteur de type graphique : fin d'un chapitre, d'un paragraphe, insertion d'un espace blanc délimitant la première unité, etc.,
- la présence d'effets de clôture dans la narration ("donc...", "après ce préambule, cette introduction", etc.) ;
- le passage d'un discours à une narration et vice versa ;
- le passage d'une narration à une description et vice versa ;
- un changement de voix ou de niveau narratif, un changement de focalisation,
- la fin d'un dialogue ou d'un monologue (ou bien le passage à un dialogue ou à un monologue),
- un changement de la temporalité du récit (ellipses, anachronies, etc.) ou de sa spatialité.<sup>2</sup>

## 2.2. Les fonctions de l'incipit

L'incipit remplit généralement trois fonctions. Il informe, intéresse et noue le contrat de lecture. Il informe du moment que c'est lui qui instaure le décor : présentation des personnages et de l'ancrage spatio-temporel.

---

<sup>1</sup> Del Lungo, A., *Pour une poétique de l'incipit*, cité dans Zekri, Khalid, op. cit., p. 136.

<sup>2</sup> Zekri, Khalid, *Etude des incipit et des clausules dans l'œuvre romanesque de Rachid Mimouni et dans celle de Jean-Marie Gustave Le Clézio*, op.cit., p.11.

L'incipit remplit également une fonction séductive : «*Il intéresse par divers procédés techniques, par exemple l'utilisation de figures de style ou encore en une entrée in medias res (le récit débute dans le feu de l'action)*<sup>1</sup>». Il cherche ainsi à séduire le lecteur en le troublant et en créant chez lui un sentiment d'attente, une curiosité inassouvie.

Dans cette partie de notre travail, nous allons analyser l'incipit, car comme dans un roman, l'incipit dans le discours est la partie qui définit la relation entre le locuteur et ses allocutaires. C'est dans l'incipit que le ton du discours est donné, c'est lui aussi qui révèle la stratégie argumentative choisie, sciemment ou pas, par le discoureur.

### 2.3. L'incipit dans le discours de Ben Ali

Nous avons choisi de délimiter l'incipit comme suit :

« بسم الله الرحمن الرحيم [...] الي تفاعلت معها و تألمت لما حدث شديد الألم. »

Si nous avons choisi de délimiter l'incipit ainsi, c'est parce que nous trouvons dans cette séquence les principales fonctions qui le caractérisent : la délimitation de la cible « أيها الشعب التونسي », l'ancrage spatio-temporel « نكلمكم اليوم », « نكلمكم الآن », la fonction codifiante (choix du registre de langue), en plus d'autres fonctions que nous allons analyser dans ce travail.

---

<sup>1</sup> Wikipédia, L'encyclopédie libre en ligne : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Incipit>, (consulté le 16/11/2013).

Cette partie marque également le passage du discours à la narration qui commence avec l'énoncé : « حزني و ألمي كبيران لأنني أمضيت أكثر من خمسين سنة من عمري ».

### **2.3.1. Les rituels d'ouvertures**

Le rite a longtemps été considéré comme l'apanage des sociétés dites « primitives ». Mais le terme est aujourd'hui employé par des anthropologues du langage soucieux d'étudier leur environnement propre. Goffman a ainsi importé la notion de « rituel », en usage dans les travaux ethnologiques, et l'a constituée en un axe privilégié des sociétés modernes occidentales. Il a montré ainsi à quel point ces sociétés relevaient également d'un fonctionnement rituel très prégnant dans leurs pratiques les plus quotidiennes, mais aussi dans leurs pratiques les plus explicitement formalisées, à l'image des débats et des discours politiques.

Goffman a révélé combien toute pratique sociale tend à se construire et à se structurer suivant un processus rituel dont la régularité et l'apparence codifiée lui permettent de s'enraciner dans l'imaginaire social collectif et assurer ainsi une certaine cohérence. Bien entendu, le rituel -en ce sens - n'implique alors pas toute cette dimension transcendantale, spirituelle qu'il revêt ou véhicule par ailleurs dans les sociétés « exotiques »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Goffman E., *Interaction Ritual: Essays on Face to Face Behavior*, Doubleday Anchor, New York, 1967 ; traduction française par A. Kihm, *Les Rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 1974, p.p. 15-29.

Cette partie est réservée aux échanges rituels grâce auxquels le premier contact des locuteurs est établi, tels que les salutations, les expressions de bienvenue, etc.

Ces fonctions varient selon le type d'interaction et selon la situation de communication. « *En ce qui concerne la séquence d'ouverture, ses fonctions que l'on regroupe un peu trop commodément sous le terme "phatique", sont en réalité multiples et diverses : il s'agit à la fois de rendre possible l'échange, et de l'amorcer, en détaillant un peu les diverses tâches que l'on a à accomplir : assurer l'ouverture du canal, établir le contact physique et psychologique, faire connaissance avec l'autre ou manifester sa reconnaissance de l'autre, " donner le ton", opérer une première mais décisive "définition de la situation" »<sup>1</sup>.*

A partir de cette définition, nous allons tenter de relever les fonctionnements des rituels d'ouverture dans notre corpus.

Dans son discours, Ben Ali marque le début de l'échange par la basmala et par l'appel « *أيها الشعب التونسي* » qui sert à attirer l'attention du locuteur en l'informant que c'est à lui qu'il s'adresse. Ben Ali n'a pas fait usage de la composante centrale de la séquence d'ouverture, à savoir l'échange de salutations, puisque les salutations marquent généralement une relation égalitaire, et sur l'axe «horizontal», une relation plus ou moins familière avec son interlocuteur. Ce qui

---

<sup>1</sup> Kerbrat Orecchioni. C., *Les interactions verbales*, Armand Colin, Paris, 1990, tome1, p. 221

expliquerait en partie cette absence. Car étant donné la situation conflictuelle entre les deux parties, Ben Ali tente de garder une distance vis-à-vis de sa cible, non pas par dénégation mais plutôt par une certaine pudeur, puisque une salutation requière une réponse de la part du destinataire, ce qui n'est pas évident dans son cas. Et c'est pourquoi il aurait fait appel à un énoncé au statut « hybride » qui est la *basmala*, qui n'est pas faite en principe pour solliciter une réponse précise de la part du destinataire<sup>1</sup>.

### 2.3.2. Le procédé de légitimation

« *Je sens combien il est dangereux de parler de soi* », déclarait Voltaire dans une note ajoutée à la première lettre à Génomville. Voltaire se justifie de rompre le silence et d'enfreindre le *tabou du Moi* par la nécessité où il se trouve de se justifier.<sup>2</sup>

Ainsi toute prise de parole émanerait de cette nécessité/obligation de se justifier, de rétablir une *image* positive de soi, de convaincre l'autre pour qu'il vous donne raison ou qu'il vous pardonne. Et quand il s'agit d'un homme politique, il est plus question de quête de légitimité, source de tout pouvoir.

---

<sup>1</sup> Kerbrat-Orecchioni C., *Les actes de langage dans le discours*, Nathan, Paris, 2001, pp. 110, 122.

<sup>2</sup> Herman. J., *Fiction légitimante et tabou du moi*, *Fabula / Les colloques*, Fictions classiques, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document125.php>, (consulté le 24 octobre 2013).

La légitimité est, selon Max Weber, « *l'état de ce qui est justifié* »<sup>1</sup>, donc ce qui est admis et accepté comme tel. Et Il ne peut y avoir de politique sans légitimité, aucun pouvoir n'échappe tôt ou tard à l'exigence de justification ; il n'y a pas non plus de légitimité sans communication puisque l'une et l'autre se situent dans le champ de représentations symboliques et relèvent de l'ordre de la croyance.

*« Est légitime le pouvoir qui communique avec succès les raisons de le croire tel »*<sup>2</sup>.

Cette stratégie vise la construction d'une position d'autorité à partir de laquelle le discours se déploie. Dans bien des situations, le locuteur éprouve le besoin de légitimer son discours. Qu'il tente de construire une autorité institutionnelle ou personnelle, sa quête vise à ce qu'on lui reconnaisse le droit à la parole et le droit de tenir le type de discours dont il se réclame. Ainsi, Ben Ali, dès l'entame de son discours, cherche à rétablir une légitimité perdue, d'abord par sa prise de parole devant son peuple, ensuite en faisant appel aux composantes identitaires tunisiennes.

La première référence dont use notre locuteur est la religion, traduite par la basmala. En plus de sa fonction phatique, la basmala, remplirait ici d'autres

---

<sup>1</sup> Max Weber, *Economie et Société*, Plon, 1971, pp. 30

<sup>2</sup> Rangeon F., « Communication Politique et Légitimité », URL : <http://www.u-picardie.fr/labo/curapp/revues/root/25/rangeon2.pdf>, (consulté le, 13/06/2013).

fonctions qui sont celles d'une référence culturelle, puisque le peuple tunisien est musulman dans sa quasi-totalité<sup>1</sup>, et d'une référence politique, puisque l'islam est la religion de l'Etat comme le stipule l'article premier de la constitution tunisienne du 1<sup>er</sup> juin 1956<sup>2</sup>. Il est à préciser que tous les discours de l'ex chef d'Etat tunisien commencent par cette formule, quel qu'en soit le contexte.

La deuxième référence est celle de la Patrie. Ben Ali, commence par déterminer sa cible :

أيها الشعب التونسي

Peuple tunisien vs peuple non tunisien, ainsi s'articule la dichotomie principale sur laquelle le locuteur construit tout son propos.

Peuple vs président

Peuple = tunisien

Président = tunisien

Donc Président et peuple se rencontrent de par leur identité commune.

Si le locuteur s'était arrêté sur le mot « peuple », on serait devant une verticalité de la relation président/peuple. Mais en faisant appel à l'identité tunisienne commune,

---

<sup>1</sup> 98 à 99,5 % des Tunisiens sont estimés être musulmans d'après *The World Factbook: Tunisia*, éd. CIA, Washington, 8 mars 2011, source : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Religion\\_en\\_Tunisie](http://fr.wikipedia.org/wiki/Religion_en_Tunisie) (consulté le 22/10/2013).

<sup>2</sup> « *La Tunisie est un État libre, indépendant et souverain: sa religion est l'islam, sa langue l'arabe et son régime la république.* »

la notion de hiérarchie est atténuée dans une volonté de Ben Ali de se montrer proche de son peuple.

Nous sommes donc en mesure de conclure que, dans son discours, Ben Ali était en quête d'une légitimité ébranlée qu'il tente de récupérer. Cette volonté de rappeler cet ancrage identitaire se traduit par le choix de deux sources de légitimité, incontestables : la religion et la nation. Comme il a également fait appel à l'identité situationnelle (en insinuant son statut de Président), car le statut et la place des acteurs bien identifiés, permettent aux interlocuteurs de se reconnaître dans une position sociale, d'éviter les malentendus, les conflits et d'assurer une certaine crédibilité.

### **2.3.3. La répétition et l'établissement du contrat d'interlocution**

La répétition joue un rôle exceptionnel dans la rhétorique classique. En effet, elle peut comprendre tous les éléments au sein du discours depuis la reprise des sons jusqu'à la reprise d'une idée entière<sup>1</sup>. Fontanier la définit comme un moyen consistant à employer plusieurs fois les mêmes expressions, soit sous la forme d'un simple ornement du discours, soit pour mettre en valeur une expression plus forte de l'émotion<sup>2</sup>.

Les procédés de reprises ont aussi des fonctions différentes dans un texte. En plus de leur fonction de mettre en exergue une idée, ils jouent un rôle dans

---

<sup>1</sup> Molinié G., *Dictionnaire de rhétorique*, Librairie Générale Française, Paris, 1993, p. 292

<sup>2</sup> *Ibid* : 329

l'acquisition de l'harmonie et du rythme : l'anaphore rhétorique<sup>1</sup>, par exemple apporte une cohésion, un effet mélodique, et met en valeur les pensées ou les mots les plus importants<sup>2</sup>. Selon Bonhomme, dans la mesure où leur but particulier est exclu, les figures sont employées comme ornements ayant une fonction esthétique et comme moyens argumentatifs. Et dans son rôle argumentatif, la répétition sert de « persuasion », en aspirant à changer et modifier l'opinion du public de telle manière qu'elle paraisse convenable à leur auteur<sup>3</sup>.

Dans le cas de notre analyse, nous allons tenter d'examiner les répétitions présentes dans l'incipit dans leur visée d'établissement et de maintien du contrat d'interlocution entre le locuteur et sa cible. Comme Patrick Charaudeau, nous supposons que les actes de langage s'inscrivent sont de nature interactionnelle, et qu'ils sont marqué par l'intentionnalité de leurs auteurs<sup>4</sup>. Et dans le cas de Ben Ali, ce dernier cherche à capter l'attention de son public afin de pouvoir lui transmettre son message dans la perspective de le convaincre.

Ce contrat d'interlocution renvoie à la fonction phatique chez Roman Jakobson. Ce dernier considère que tout message langagier combine plusieurs

---

<sup>1</sup> Reprise d'un mot ou d'un groupe de mots en début de phrase, voir à ce sujet : Bonhomme M., *Les figures clés du discours*, Éditions du Seuil, 1998, p 44.

<sup>2</sup> Bonhomme M., *Les figures clés du discours*. Op.cit. p 44.

<sup>3</sup> *Ibid* : 87-88

<sup>4</sup> Charaudeau P., « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », in *Semen* [En ligne], 22 | 2006, mis en ligne le 01 mai 2007, (consulté le, 24 octobre 2013). URL : <http://semen.revues.org/2793>.

fonctions qui s'inscrivent dans une situation de communication (ou d'énonciation) entre autre la fonction phatique, fonction sociale par excellence définie comme «*un contact, un canal physique et une connexion psychologique entre de destinataire et le destinataire, contact qui leur permet d'établir, de prolonger ou d'interrompre la communication à vérifier que le circuit fonctionne (" Allo ", " vous m'entendez ? ") [...]* et à l'autre bout du fil hum, hum ! »<sup>1</sup>.

Le phatique est donc un mode d'action discursif qui institue son propre contexte de discours et vise à lier des interlocuteurs étrangers l'un à l'autre, qui se font face en silence, par un sentiment de sociabilité conviviale. On établit, on maintient, on rompt le contact avec quelqu'un parce qu'on le juge nécessaire en fonction de nos objectifs et besoins. Sachant que « *dire c'est faire* »<sup>2</sup>.

Dès l'entame de son discours Ben Ali fait appel à la répétition comme moyen de maintien de l'attention de ses interlocuteurs :

نكلمكم اليوم/ نكلمكم بلغة كل التونسيين و التونسيات، نكلمكم الآن/ نكلمكم الكل  
أنا فهمتكم /إيه نعم أنا فهمتكم /فهمت الجميع

Ce discours se caractérise par une fréquence de la répétition contrairement aux anciens discours du Président déchu, dans lesquelles nous pouvons constater une absence de toute fonction phatique ou expressive. Le changement de contexte

---

<sup>1</sup> Jakobson, R., "style in language", Cambridge, Mass, MIT PRESS. (p.p.217 – 350), cite par: Abrouk N., *Effet Et l'influence du Phatique dans les échanges Langagiers de l'émission Radiophonique « Franchise de nuit »*, mémoire de Magistère, Batna, 20AO-2011.

<sup>2</sup> Austin J, *Quand dire c'est faire*, Éditions du Seuil, Paris, 1970.

a impliqué un changement dans le discours, d'où l'insistance du locuteur sur l'action de parler : le fait d'insister en disant, je vous parle, implique une volonté d'être écouté.

Et quand on observe la distribution de ces formules rhétoriques, on se rend compte que l'aspect le plus important en termes de fréquences et de sens sont les syntagmes verbaux performatifs permettant d'énoncer des phrases qui n'acceptent aucune remise en cause. D'où les nombreux « نكلمكم اليوم », « نكلمكم الآن », « نكلمكم الكل ».

Comme l'a indiqué Austin, tout constat serait jugé selon qu'il est vrai ou faux par contre une énonciation performative précédant ce même constat refuse ce genre de jugement. Si le locuteur politique dit qu'il dit, on a de la peine à le contredire. Cela fait déplacer le débat qui porte désormais non pas sur le propos énoncé mais sur le locuteur qui l'énonce. Ainsi, les verbes énonciatifs servent à mettre en scène celui qui parle et lui permettent de créer son ethos.

Lorsqu'il insiste فهمت الجميع / إيه نعم أنا فهمتكم / أنا فهمتكم, le locuteur tente d'établir un dialogue afin de marquer la rupture avec ses discours « *monologues* ». Comme il veut faire part de sa compréhension, de sa conscience de la volonté du peuple, une compréhension qui implique automatiquement une réponse favorable à leurs revendications, d'où la possibilité d'établir un contact. Car tout acte de communication requiert un savoir, une conscience partagée entre émetteur(s) et

récepteur(s). Démarrer d'une vision partagée des choses, c'est être connecté psychologiquement, ce qui aide à concilier les divergences.

### **2. 3.4. Le registre de langue et catégorisation identitaire de l'interlocution**

Nous entamons cette partie de l'analyse par le rapport « langue-discours-identité». La langue est un système de formes qui véhiculent en même temps du sens enregistré socialement comme une sorte de plus grand dénominateur commun pour les membres d'une communauté linguistique. À ce titre, elle témoigne d'une certaine identité (nationale, régionale, etc.), celle du groupe qui la parle servant ainsi de référence commune pour chacun de ceux qui s'en réclament. La langue joue le rôle à la fois de miroir et d'emblème identitaires.

Ben Ali a choisi de faire son discours en dialecte tunisien qui est un marqueur d'identité : les locuteurs d'une même langue appartiennent au même groupe, ils se comprennent entre eux et sont facilement identifiés par les autres. Le fait de parler le dialecte sert à définir plus précisément l'identité du locuteur.

Ce choix également relève de « *La compétence situationnelle* »\* qui exige de tout sujet qui communique et interprète qu'il soit apte à construire son discours en

---

\* Patrick Charaudeau parle de quatre compétences qui constitue les conditions de la communication langagière : la compétence situationnelle, la compétence discursive, la compétence sémantique et la sémiolinguistique. Cf. Patrick Ch., « Langue, discours et identité culturelle », in *Ela*. Études de linguistique appliquée 3/2001 (n° 123-124). URL : [www.cairn.info/revue-ela-2001-3-page-341.htm](http://www.cairn.info/revue-ela-2001-3-page-341.htm), (consulté le, 15/09/2012).

fonction de l'identité des partenaires de l'échange. Cette stratégie discursive est aussi mise en œuvre sur le plan textuel : « نكلمكم بلغة كل التونسيين و التونسيات ».

Une assertion qui rappelle la dichotomie tunisiens vs non tunisiens qui constitue l'élément central du discours servant à délimiter sa cible.

## 2.4. L'incipit dans le discours de Mubarak

Il s'agit ici d'analyser les stratégies dont a eu recours le Président égyptien déchu, afin de nouer le contact avec ses interlocuteurs et de définir sa position discursive ainsi que celle de sa cible.

### 2.4.1. L'incipit entre la fonction phatique et la fonction légitimante

Il s'agit ici d'analyser la basmala qui a deux fonctions ou visées locutoires : donner une légitimité religieuse à son discours vu que le Président est « ولي الأمر<sup>1</sup> » dans la culture musulmane et que l'Islam est la religion de l'Etat égyptien.

Outre la dimension légitimante que nous avons abordé plus haut dans notre analyse, il est très important de signaler sa fonction phatique, c'est-à-dire comme moyen d'établissement de la communication entre les deux axes qui sont l'émetteur et le récepteur. La basmala dans ce discours ne peut être perçue

---

<sup>1</sup> ولي الأمر désigne le gouverneur selon la conception islamique, ce qui implique une obéissance totale et inconditionnelle de la part des sujets « الرعية ».

( يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا أَطِيعُوا اللَّهَ وَأَطِيعُوا الرَّسُولَ وَأُولِي الْأَمْرِ مِنْكُمْ فَإِنْ تَنَازَعْتُمْ فِي شَيْءٍ فَرُدُّوهُ إِلَى اللَّهِ وَالرَّسُولِ إِنْ كُنْتُمْ تُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ ذَلِكَ خَيْرٌ وَأَحْسَنُ تَأْوِيلًا ) الآية 56 من سورة النساء.

Voir à ce propos : موقع موسوعة النابلسي للعلوم الإسلامية , URL :

<http://www.nabulsi.com/blue/ar/art.php?art=1853&id=212&sid=650&ssid=651&sssid=652>

seulement dans son rapport à la religion. Malgré la grande place qu'occupe cette dernière dans la doxa égyptienne, l'usage de la basmala dans les discours politiques relèverait plus d'un rituel consistant à informer son auditoire que l'on commence à parler.

#### **2.4.2. Alternance et fusion des axes de verticalité et d'horizontalité**

«الإخوة المواطنين، الأبناء شباب مصر وشاباتها»

Dans cet énoncé, nous remarquons qu'il existe une progression textuelle mise en œuvre par le discuteur: il passe du marquage religieux au marquage national puis social. Dans «الإخوة المواطنين», le locuteur, tout en délimitant ses interlocuteurs, met en place sa position locutoire: citoyen vs Président, ce qui dégage une relation verticale entre les deux pôles de la communication, qu'atténue الإخوة puisque l'axe des relations fraternel est d'ordre horizontal. Cette alternance des axes est présente seulement sur le plan textuel alors que discursivement parlant, les deux axes fusionnent. Ce choix discursif relève d'une stratégie qui vise à ce que le Président se montre plus ou moins proche des citoyens afin de les amadouer.

Cependant, la fusion de ces deux axes vise à atténuer les hiérarchies sans entièrement les abolir, car si l'objectif du locuteur était d'entretenir une relation d'égalité avec ses destinataires, ce dernier aurait pu se contenter de dire «الإخوة»,

« frères », mais comme il l'a juxtaposé à « المواطنين », « citoyen », c'est donc qu'il voulait garder une certaine autorité sans pour autant y mettre l'accent.

Nous expliquons ce choix par la nature du contexte du discours. Rappeler l'autorité qu'implique sa position dans cette situation, serait se montrer déconnecté de la réalité, comme ce fut le cas d'ailleurs du Colonel Kadhafi, dont les discours sont parcourus d'un pathos négatif, car se livrant à l'injure et aux insultes, dans des moments où sa légitimité était sérieusement remise en cause.

#### « الأبناء » Père vs fils :

Moubarak fait référence dans cette séquence à une relation filiale par laquelle il tente une proximité affective avec sa cible. Le choix même de cette forme n'est pas fortuit. Si le locuteur avait utilisé cette forme : أبنائي nous serions devant une relation paternaliste puisque la relation filiale n'est pas effective. Quant à la forme أبناء, elle aurait marqué une distance affective non requise dans ce contexte. Le locuteur avait, donc, utilisé une marque implicite de la proximité affective qui est « الأبناء », en évitant une proximité explicitée par la forme أبنائي tout en évitant aussi une forme indéfinie qui résonnerait comme un mépris des victimes des protestations.

#### 2.4.3. La hiérarchie sexuelle et les visées discursives et textuelles :

« شباب مصر وشاباتها » :

Alors que l'éthique du discours, ainsi que le protocole diplomatique, dicte de commencer par la gent féminine, dans toute allocution publique, dans le discours de Moubarak nous constatons que cet ordre n'a pas été observé.

Si nous fondons notre analyse sur l'hypothèse qui expliquerait ce choix par la nature de la doxa égyptienne et le statut de la femme dans cette société, nous avons la possibilité d'asserter que cette hiérarchie sexuelle n'est pas seulement d'ordre textuel mais d'ordre discursif également.

Notre argument tient du fait que l'Égypte continue de faire partie des pays où le droit des femmes est le moins respecté\*. La femme Égyptienne, au sein de toutes les dynasties qui ont régné, a toujours été celle d'une procréatrice, donnant naissance à des demi-dieux pour les besoins pharaoniques de son époux<sup>1</sup>.

Sans réelle place dans la société égyptienne, elle n'avait pour mission que de donner naissance à la descendance directe du Pharaon. Le contexte civil lui est donc peu favorable : recrudescence des mouvements fondamentalistes, excision<sup>2</sup>...

---

\* L'Égypte s'est hissée au premier rang des mauvais élèves du monde arabe en matière de droits des femmes, selon un sondage de la Fondation Thomson Reuters, publié mardi 12 novembre 2013. Le pays arrive en dernière position parmi les 22 pays étudiés (21 pays de la Ligue arabe et la Syrie, qui en a été suspendue en 2011), précédé par l'Irak, l'Arabie saoudite, la Syrie et le Yémen. URL : [http://www.lemonde.fr/international/article/2013/11/12/l-egypte-pire-pays-pour-les-femmes-dans-le-monde-arabe\\_3512414\\_3210.html](http://www.lemonde.fr/international/article/2013/11/12/l-egypte-pire-pays-pour-les-femmes-dans-le-monde-arabe_3512414_3210.html), (consulté le 12.11.2013).

<sup>1</sup> <http://www.egypteantique.com/la-place-des-femmes.php>, (consulté le, 12.11.2013).

<sup>2</sup> Des analyses récentes révèlent que chaque année, environ trois millions de filles et de femmes subissent l'E/MGF sur le continent africain (Afrique sub-saharienne, Égypte et Soudan). Presque la moitié d'entre elles proviennent de deux pays : l'Égypte et l'Éthiopie. Source : [http://www.unicef-irc.org/publications/pdf/fgm\\_fr.pdf](http://www.unicef-irc.org/publications/pdf/fgm_fr.pdf), (consulté le, 13/07/2013).

Les femmes égyptiennes sont victimes en nombre de violences conjugales près de 35% des femmes mariées auraient été battues par leurs conjoints<sup>1</sup>.

Les violences liées à la dot, le viol conjugal - non considéré comme illégal - mais aussi les viols, sévices et harcèlement sexuels, le proxénétisme et la prostitution forcée restent d'actualité surtout que la législation égyptienne reste faible dans ce domaine.

Malgré toutes les tentatives d'infléchir la structure inégalitaire des rapports sociaux entre femmes et hommes en Egypte, nous ne pouvons qu'observer que celle-ci est dotée d'une remarquable persistance. Si une évolution sensible est intervenue dans bien des domaines, notamment sur le plan légal et celui des libertés individuelles, une bonne partie des inégalités structurelles demeurent toujours. La Loi sur le statut personnel de l'Égypte, qui se fonde sur la Charia – et qui discrimine les femmes dans les affaires familiales – s'applique uniquement aux musulmans, alors que les Coptes sont soumis aux règles de l'Église qui leur interdit le divorce, sauf dans les cas d'adultère. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent chez les Coptes pour réclamer l'adoption d'une loi civile qui leur donnerait le droit de divorcer<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Ibid.

<sup>2</sup> <http://www.hrw.org/fr/world-report-2012/gypte>, (consulté le, 29/11/2013).

Ce recul des droits des femmes en Egypte ainsi que l'insignifiance de leur rôle sur la scène politique du pays, expliquerait en partie le choix discursif de Moubarak de commencer par la gente masculine.

### Chapitre 3 : DISPOSITIFS ISOTOPIQUES

Le concept d'isotopie est introduit de manière opératoire par A.-J. Greimas dans sa *Sémantique structurale*, dans lequel il est défini comme un « *ensemble redondant de catégories sémantiques qui rend possible la lecture uniforme du récit telle qu'elle résulte des lectures partielles des énoncés et la réalisation de leurs ambiguïtés, qui est guidée par la recherche de la lecture unique* »<sup>1</sup>.

L'isotopie est un procédé sémantique qui désigne la présence d'un même sème dans plusieurs termes d'un texte, ce qui permet de les relier entre eux. Elle peut regrouper plusieurs champs lexicaux et organise ainsi des réseaux sémantiques qui fondent la cohérence d'un texte.<sup>2</sup>

L'isotopie permet la lecture d'un texte en langue naturelle relevant de plusieurs systèmes à la fois, en établissant son homogénéité. La cohérence du discours est fondée sur la répétition d'éléments semblables ou compatibles. La procédure suivie tient dans le repérage, à travers la multiplicité des sèmes, d'une catégorie dominante, tant par le nombre de ses occurrences que par le rôle qu'elle joue dans le développement du texte. L'isotopie peut le parcourir depuis son début jusqu'à sa fin.

---

<sup>1</sup> Greimas, A.-J., *Sémantique structurale : recherche de méthode*, Larousse, PUF, coll. « Formes sémiotiques », Paris, 1986, p.188

<sup>2</sup> <http://www.etudes-litteraires.com/figures-de-style/isotopie.php>, (consulté le 11/10/2013).

Bien qu'il existe une multitude d'isotopies nous allons, dans cette étude, nous concentrer sur les isotopies sémantiques, c'est-à-dire les récurrences d'unités de signification que recouvrent nos deux discours.

### **3.1. Les isotopies de persuasion dans le discours de Ben Ali**

Le choix des isotopies relève des arguments mis-en-œuvre dans le discours. C'est dans cette optique que Ben Ali avait plus fait appel à la passion de sa cible afin de l'amadoué et de la convaincre.

#### **3.1.1. La catégorisation de l'identité**

La catégorisation identitaire apparaît indissolublement liée à celle de l'Autre. Émile Benveniste énonce le principe théorique de cette corrélation : « *La conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste* ». Posé au niveau de la conscience d'une identité individuelle et des marqueurs énonciatifs, le principe peut être étendu à l'identité sociale et « *au champ de la nomination identitaire, où la dialectique décrite par Benveniste s'exerce avec plus de force qu'ailleurs* »<sup>1</sup>.

Dans le même sillage, le physicien américain Heinz Pagels soutient que « *c'est de l'identité qu'est née la différence* »<sup>2</sup>. En effet, affirmer son ou ses identités,

---

<sup>1</sup> Benveniste E., « De la subjectivité dans le langage », *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1966, tome 1, p. 60.

<sup>2</sup> <http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=heinz-pagels>, (consulté le, 22/07/2013)

c'est instaurer un rapport entre soi et autrui dans une situation donnée, que ce soit au niveau individuel ou collectif. En d'autres termes, définir son identité équivaut à « *une appropriation symbolique d'un sujet, lui permettant de se définir face à un alter dans un environnement* »<sup>1</sup>. En outre, l'identité d'un individu se construit en fonction des groupes d'appartenance auxquels il adhère ou bien qu'il rejette, c'est-à-dire qu'elle se construit au contact d'autres individus.

Concernant la présence de la dimension identitaire dans le discours politique, il faut noter que la parole politique a moins pour vocation de véhiculer un message que de construire un espace identitaire. « S'identifier » est le maître mot du discours politique : pour le locuteur, il s'agit de se présenter dans ses attributs politiques, c'est-à-dire élaborer un éthos pour l'auditoire, de se reconnaître dans les propos du locuteur, c'est-à-dire se ressentir comme partie prenante d'une communauté d'idées et de mots<sup>2</sup>.

En démarrant de ce postulat, nous allons procéder, dans notre corpus, au prélèvement des isotopies identitaires auxquels avait eu recours Ben Ali, et ce en

---

<sup>1</sup> Bagnet L., « Identité régionale et causalités », colloque : *Les Français et leurs langues*, Montpellier, les 5-6-7-septembre 1988.

<sup>2</sup> Mayaffre D., « Dire son identité politique », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 66 | 2003, mis en ligne le 21 juillet 2005, consulté le 27 novembre 2013. URL : <http://cdlm.revues.org/119>.

nous basant sur les deux dichotomies fondatrices de son discours : Tunisiens vs non Tunisiens et protestation légitime versus rébellion non légitime.

### **La catégorisation de l'identité par négation**

Dès le début du discours les tunisiens sont sémantisés par la nécessité du rassemblement alors que les non tunisiens par l'obligation de les contrecarrer :

« الأحداث التي جارية اليوم في بلادنا ما هيش نتاعنا »

« Les évènements qui ont lieu aujourd'hui dans notre pays, ne nous appartiennent pas ».

« التخريب مش من عادات التونسي »

« العنف مش نتاعنا و لا هو من سلوكنا »

En faisant appel à la catégorisation par la négation, le discoureur veut montrer qu'il n'est pas contre les Tunisiens (avec lesquels il partage la qualité de pacifiste) mais qu'il est contre les intrus, les non Tunisiens. Ce procédé nous rappelle la théorie du complot. Cette dernière tend à expliquer les phénomènes sociaux par les agissements d'hommes ou des groupes qui ont des intérêts cachés. Ainsi Ben Ali n'a pas défini le Tunisien mais il a désigné ce que ne peut pas être un Tunisien. C'est une stratégie qui a pour objectif de ne pas mettre en place une opposition entre sa propre catégorisation et la catégorisation du peuple.

S1 = S2

- /a/ vs /b/

b ≠ -a

S1 : c'est le peuple tunisien

S2 : c'est le Président

- /a/ : non violence

/b/ : pacifisme

Donc : /violence/ vs /peuple tunisien/

Ce qui sous entend que ceux qui ont commis des actes de violences ne pouvaient-être des tunisien.

De ce fait la jonction entre le Président et le peuple c'est aussi la négation de la valeur négative concernant le peuple et, par conséquent, l'affirmation de la valeur positive le concernant.

### **La catégorisation de l'identité par affirmation**

Cette stratégie consiste en la mise en valeur d'une ou de plusieurs qualités communes aux individus partageant la même identité. Elle sert à faire valoir ce qu'un peuple ou un groupe social a en commun pour consolider la notion d'appartenance à ce groupe.

Pour affirmer l'identité commune, le locuteur utilise deux stratégies :

Nom + adjectif : « التونسي المتحضر », « التونسي المتسامح »

Nom + action (verbe) : « تونس نحبوها [...] يلزم نصونوها »

## Dispositifs isotopiques

---

La première stratégie consiste en l'affirmation de qualités communes à tous les Tunisiens : civisme et indulgence. On retrouve ici les mêmes objectifs que ceux cités dans l'élément précédent (catégorisation de l'identité par la négation), car ici Ben Ali veut s'attribuer une qualité qui caractériserait, selon lui, les Tunisiens. Etant lui-même tunisien, il ne peut que jouir de la même qualité.

Tunisiens = civilisés

Ben Ali = tunisien

=> Ben Ali = civilisé

Tunisiens = indulgents

Ben Ali = tunisien

=> Ben Ali = indulgent

Pour ce qui est de la deuxième stratégie, nom+verbe, la première phrase « تونس نحبوها » remplit la même fonction que dans la première stratégie, car même si *aimer* est un verbe d'action, dans ce contexte, il ne s'agit pas d'une action à accomplir mais d'une confirmation d'un état de fait. Cette première affirmation vient ici justifier l'action qui va suivre « يلزم نصورونها ». C'est de cet amour que vouent les Tunisiens, y compris Ben Ali, à leur pays, que leur incombe l'obligation de protéger ce pays et d'en prendre soin. Par ce procédé, le Président déchu veut

toucher à la fibre nationaliste du peuple afin que celui-ci soit convaincu de la nécessité d'arrêter les protestations pour le bien de son pays.

### 3.1.2. L'isotopie de l'autoréférence et l'attitude réactive et interactive

L'autoréférence est la capacité d'un système à faire référence à lui-même. L'autoréférence (se référer à son statut) et la recherche de parenté idéologique (argument d'autorité) sont parmi les procédés qui participent à la quête de légitimation<sup>1</sup>.

Dans notre discours, nous allons distinguer entre deux stratégies d'autoréférence :

- **l'autoréférence avec un *je* sujet:** c'est-à-dire que le propos ne pourrait être vérifié en dehors du sujet lui-même, par exemple : quant quelqu'un dit : « je souffre », il serait absurde de lui demander : « êtes-vous sûr de souffrir ? »<sup>2</sup>

Dans le discours on trouve cette catégorie surtout dans les prédicats psychiques relevant du sujet parlant. Nous avons donc relevé deux attitudes que prennent ces prédicats, la première réactive et la deuxième interactive :

---

<sup>1</sup> <http://www.analyse-du-discours.com/strategies-discursives>, (consulté le 27/11/2013).

<sup>2</sup> Wittgenstein L., *Le Cahier bleu et le Cahier brun*, trad. Marc Goldberg et Jérôme Sackur, Gallimard, Paris, 1996, p. 126.

## Dispositifs isotopiques

Autoréférence avec attitude interactive	Autoréférence avec attitude réactive
- تفاعلت معها	- تألمت - استجابة لمطالبكم - تألمنا

Ces stratégies ont deux visées, la première est de montrer que Ben Ali est réellement présent, du moment qu'il réagit devant ce qui se passe et la deuxième consiste à signifier au protestataires l'inutilité de poursuivre dans cette voie dès lors qu'il a réagi favorablement à leur requête.

- **L'autoréférence avec un *je* objet** : dans ce cas, les propos du sujet-référent pourraient être confirmés ou infirmés. Par exemple : si quelqu'un dit : « j'ai grandi de 3 cm. », en se référant à son corps, on pourrait infirmer ses dires si on trouve qu'il n'a grandi que de 2 cm<sup>1</sup>.

Il s'agit, dans le cas présent, de la partie où Ben Ali fait référence à ses exploits du passé :

«لأنني أمضيت أكثر من خمسين سنة [...] و قدمت التضحيات و منحبتش نعددها كلكم تعرفوها »

En se référant à ses exploits du passé, Ben Ali tente de se construire un éthos de l'héroïsme, de la responsabilité et du sacrifice. C'est une stratégie qui vise à

<sup>1</sup> Ibid.

amadouer le peuple tunisien en donnant l'image d'un homme qui aurait consacré sa vie à son pays et qui mériterait une deuxième chance.

Il s'agit aussi pour Ben Ali de se référer à ses différents statuts, celui de militaire et celui de Président ; ce qui constitue un argument d'autorité dans l'optique de rechercher une parenté idéologique et c'est un procédé qui se place parmi ceux de la quête de légitimation.

### 3.1.3. L'isotopie libertaire

Le thème de la liberté est récurrent dès le début du mouvement protestataire tunisien. Les slogans scandés par les manifestants s'inscrivent, dans leur quasi-totalité, sous cette thématique. Par exemple : «Dégage! *a-sha'ab youreed! horriyya, karama, wataniyya* », «*Travail, liberté, dignité*», « *Liberté, freedom, horriyya* »<sup>1</sup>, etc.

Dans notre corpus, ce mot حرية a été repris quatre fois dont une au pluriel. Dans le même champ lexical, nous comptons également le mot مستقلة cité cinq fois ainsi que celui de الديمقراطية cité à quatre reprises. La récurrence de ces concepts en rapport avec *la liberté*, dans le discours, s'explique par la réalité des scènes publiques tunisiennes qui ont été souvent appréhendées sous les registres de

---

<sup>1</sup> [http://www.archivioantropologicomediterraneo.it/riviste/anno\\_XIIXIII\\_2011\\_13\\_2.pdf](http://www.archivioantropologicomediterraneo.it/riviste/anno_XIIXIII_2011_13_2.pdf), (consulté le 18 octobre 2013)

l'apathie politique et de la dépolitisation, perçues comme des conséquences directes du verrouillage sécuritaire de l'espace public<sup>1</sup>.

D'ailleurs, diverses organisations de défense des droits de l'Homme et des libertés ainsi que de nombreux médias étrangers accusent régulièrement le Président Ben Ali d'être un dictateur<sup>2</sup>. Le régime tunisien a aussi fait souvent l'objet d'accusations de violation des droits de l'Homme<sup>3</sup> et de répression de la liberté d'expression<sup>4</sup>.

L'ex Président est répertorié dès 1998 comme l'un des « 10 pires ennemis de la presse » par le Comité pour la protection des journalistes<sup>5</sup>. Sous le régime Ben Ali, il a été enregistré des cas de prisonniers politiques soumis à des conditions de détention difficiles et à des mauvais traitements, notamment le maintien à l'isolement pendant de longues périodes<sup>6</sup>. La loi antiterroriste votée en 2003 serait devenue l'occasion de procès inéquitables<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> <http://www.mouvements.info/Tunisie-Revolution-de-jasmin-ou.html>, (consulté le 18 octobre 2013).

<sup>2</sup> « Tunisie : Chirac choisit la dictature de Ben Ali », *Fédération internationale des droits de l'homme - Ligue des droits de l'homme*, 4 décembre 2003, URL : [http://hns-info.net/article.php3?id\\_article=3654](http://hns-info.net/article.php3?id_article=3654), (consulté le 18/04/2013).

<sup>3</sup> Rapport Amnesty International, 2008.

<sup>4</sup> Geisser V., « Tunisie : des élections pour quoi faire ? Enjeux et "sens" du fait électoral de Bourguiba à Ben Ali », in *Monde arabe Maghreb-Machrek*, n° 168, avril-juin 2000, p. 14-28.

<sup>5</sup> Op.cit., Rapport Amnesty International, 2008.

<sup>6</sup> Rapport Amnesty International, 2009 .

Le locuteur, espère, donc, par le recours à cette isotopie libertaire, rassurer le peuple tunisien sur sa volonté de répondre à ses attentes et ce, en le persuadant de sa bonne volonté de changer la situation dans le pays par la mise en place d'un processus de démocratisation des institutions qu'elles soient d'ordre politique, médiatique ou social.

### **3.2. Les isotopies de persuasion dans le discours de Moubarak**

Dans le discours de ce dernier, nous avons relevé les isotopies suivantes :

#### **3.2.1. L'isotopie passionnelle**

Le discours de Moubarak est marqué par une forte présence du pathos. Le discoureux est face à une problématique : comment toucher l'autre ? C'est l'objectif que se donne Moubarak pour faire que sa cible ne pense pas et se laisse emporter par les mouvements de son affect. Il a alors recouru à des stratégies discursives qui tendent à toucher l'émotion, les sentiments, de l'interlocuteur ou du public de façon à le séduire : « أقول لكم إنني أعتز بكم رمزا لجيل مصري جديد », à éveiller sa compassion : « إنني تألمت كل الألم من أجلهم مثلما تألمتم، وأوجع قلبي كما أوجع قلوبكم »,

«ويحز في نفسي ما ألاقيه اليوم من بعض بني وطني.»

---

<sup>7</sup> Rapport mondial, Human Rights Watch, 2007.

Il s'agit d'un processus de dramatisation qui consiste à provoquer l'adhésion passionnelle de l'autre en atteignant ses pulsions émotionnelles. Nous sommes devant une problématique du pathos.

Ainsi, à travers son discours, Moubarak met en scène une dramaturgie discursive qui consiste à :

- désigner la source du mal sous la figure d'un coupable qui ne doit pas être parfaitement déterminé et doit laisser planer l'impression qu'il est caché dans l'ombre, arrangeant ses affaires en sous-mains d'où la possibilité de jouer sur l'existence de complots :

«لكن الحرج كل الحرج، والعيب كل العيب، وما لم ولن أقبله أبدا... أن أستمع لإملاءات أجنبية تأتي من الخارج، أيا كان مصدرها وأيا كانت ذرائعها أو مبرراتها.»

- d'énoncer une situation de déclin dont le peuple est victime, jouant sur la topique de l'angoisse et dont le dénouement dépend de la concertation de tous :

« إن مصر تجتاز أوقاتا صعبة . »

« إن المصريين جميعا في خندق واحد الآن، وعلينا أن نواصل الحوار الوطني الذي بدأناه بروح الفريق وليس الفرقاء.»

Mais s'instaurer en sauveur, pour Moubarak, ce n'est pas seulement invectiver le monde, c'est aussi se montrer capable de prendre ses responsabilités afin de sortir de la crise :

« طرحتُ هذه الرؤية ملتزماً بمسؤوليتي في الخروج بالوطن من هذه الأوقات العصبية. »

Pour terminer sur une note plus positive de ces effets pathémiques :

« سنثبت نحن المصريين قدرتنا على تحقيق مطالب الشعب », « إنني أعلم علم اليقين أن مصر ستتجاوز أزماتها », « سنثبت ذلك بروح وعزم المصريين. »

Un effet de pathos touchant la fibre patriotique des Egyptiens :

« ستعيش هذه الروح فينا ما دامت مصر وشعبها، ستعيش هذه الروح فينا ما دامت مصر ودام شعبها »

Des exaltations également des valeurs identitaires et civilisationnelles :

« سنثبت ذلك بروح وعزم المصريين، وبوحدة وتماسك هذا الشعب، وبتمسكنا بعزة مصر وكرامتها وهويتها الفريدة والخالدة، فهي أساس وجودنا وجوهره لأكثر من سبعة آلاف عام. »

### 3.2.2.L'isotopie du Même comme fictionalisation de soi

D'un point de vue narratologique, rien ne permet de faire la différence entre un récit de fiction à la première personne et un récit autobiographique, dans la mesure où le premier est une simulation délibérée et artificielle du second.<sup>1</sup> Leur différence ne tient qu'au statut de celui qui dit «je». Dans une autobiographie, *je* est un locuteur réel. Il est reconnu comme tel grâce à un pacte autobiographique qui assure, sur la couverture ou au début du texte, l'identité de l'auteur, du narrateur et du personnage. Cette identité est celle du nom propre.

---

<sup>1</sup> Cohn, D. *Le propre de la fiction*, Seuil, Paris, 2001, p. 53.

L'autofiction cumule deux pactes en principe incompatibles. C'est un récit fondé, comme l'autobiographie, sur l'identité nominale de l'auteur, du narrateur et du personnage, mais qui se réclame par ailleurs de la fiction, du genre romanesque.

Pour Serge Doubrovsky, qui a baptisé ce nouveau genre, l'autofiction est une fiction, d'événements et de faits strictement réels. La fiction devient ici l'outil affiché d'une quête identitaire..

Pour Colonna l'autofiction s'appuie sur la triade (auteur = narrateur = personnage)<sup>1</sup>. Selon lui, dans l'*autofiction biographique* « *L'auteur est le pivot de son livre, il raconte sa vie mais il la fictionnalise en la simplifiant, en la magnifiant ou, s'il est maso, en rajoutant dans le sordide et l'autoflagellation<sup>2</sup>* ». Notons que ce dernier type de l'autofiction, proposé par Colonna, *l'autofiction biographique*, est l'acception que nous adoptons dans notre analyse.

Si nous parlons d'autofiction et non d'autobiographie dans le discours de Moubarak, c'est parce que le locuteur ne reprend pas tout son parcours mais seulement la partie qui le place dans le costume du héros, celle où il raconte les dangers qu'il a affrontés pour son pays et où il énumère ses exploits.

---

<sup>1</sup> Colonna, V., *L'Autofiction. Essai sur la fictionnalisation de soi en littérature*, thèse inédite, dirigée par Gérard Genette, EHESS, 1989, p.75.

<sup>2</sup> Colonna cité par : Corinne Durand Degranges, L'autofiction, synthèse en ligne : [http://www.weblettres.net/spip/article.php3?id\\_article=736](http://www.weblettres.net/spip/article.php3?id_article=736) (consulté le 26/11/2013).

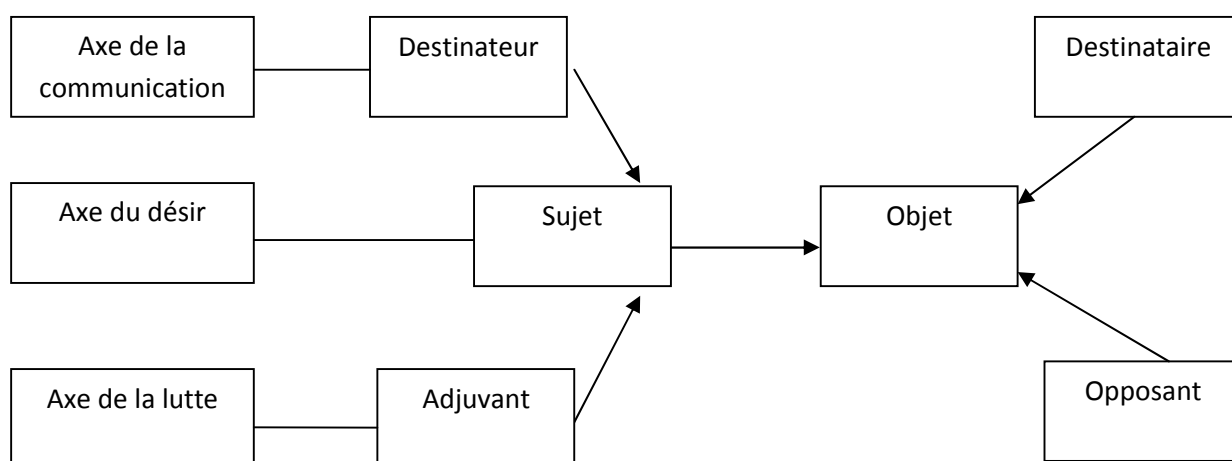
« لقد كنت شابا مثل شباب مصر الآن، عندما تعلمت شرف العسكرية المصرية والولاء للوطن والتضحية من أجله.. أفنيت عمري دفاعا عن أرضه وسيادته، شهدت حروبه بهزائمها وانتصاراتها، عشت أيام الانكسار والاحتلال وأيام العبور والنصر والتحرير.. أسعد أيام حياتي يوم رفعت علم مصر فوق سيناء، واجهت الموت مرات عديدة طيارا وفي أديس أبابا وغير ذلك كثير، لم أخضع يوما لضغوط أجنبية أو إملاءات، حافظت على السلام، عملت من أجل أمن مصر واستقرارها، اجتهدت من أجل نهضتها، لم أسع يوما لسلطة أو شعبية زائفة.. أتق أن الأغلبية الكاسحة من أبناء الشعب يعرفون من هو حسني مبارك، ويحز في نفسي ما الأقيه اليوم من بعض بني وطني. »

Moubarak a choisi de parler de lui-même en faisant appel à l'autofiction, pour se créer une légende, se magnifier aux yeux de sa cible pour gagner en crédibilité et arracher son admiration. Parler ainsi de ses exploits est une façon de demander au peuple égyptien de lui pardonner ses erreurs qui ne sont rien comparés à ses sacrifices. Plus encore, le locuteur se met dans la posture de la victime : « ويحز في نفسي ما الأقيه اليوم من بعض بني وطني »، ici Moubarak exprime sa déception qui serait le résultat de la non prise en considération de ses anciens sacrifices par une partie de son peuple (ceux qui réclament son départ du pouvoir).

### Chapitre 4 : Structuration actancielle et intersubjectivité

L'actant est un élément d'une relation : celle qui lie l'agent à son action : Il désigne donc une fonction ; comme il apparaît dans l'énoncé narratif simple (EN=F(A)<sup>1</sup>. La fonction dont il s'agit ici déborde de la conception proppienne qui l'a rapporté à « *l'action d'un personnage défini au point de vue de sa signification dans le déroulement de l'intrigue* »<sup>2</sup>. Le modèle actantiel invite donc à regrouper les personnages sous des actants abstraits ou collectifs pour trouver d'autres niveaux de sens au lieu d'en rester à l'analyse psychologisante. Il autorise aussi « la réduction des combinaisons multiples que connaît le récit »<sup>3</sup>

#### Le schéma actantiel du récit



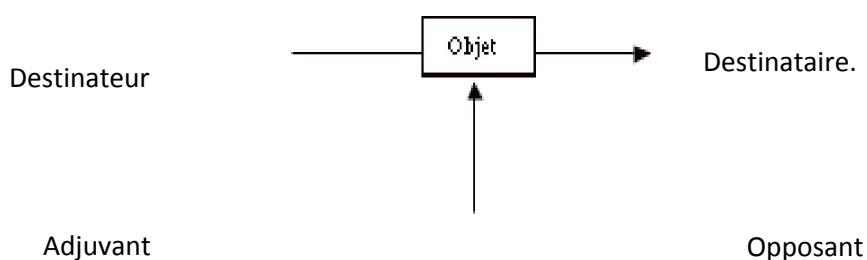
<sup>1</sup> Ducrot O., J-M. Schaeffer, *Nouveau dictionnaire encyclopédique du langage*, Seuil, Paris, 1995, p.446.

<sup>2</sup> Propp V., *Morphologie du conte*, Seuil, Paris, 1970.p.31.

<sup>3</sup> Klinkenberg J-K., *Précis de sémiotique générale*, De Boeck, Paris, 1996.p.185.

La structure actantielle d'un discours ne pourrait être différente de celle du récit. Dans la construction de son discours, un sujet parlant fait appel à des personnages et à des éléments et son discours est centré sur un objet. Dans son argumentation, il doit non seulement faire appel à des éléments qui l'aideraient à convaincre sa cible mais il doit également détruire les arguments des ses ennemis ou rivaux.

**Le schéma actantiel de notre corpus peut être représenté ainsi**



Destinateur = énonciateur = le Président

Destinataire = énonciataire = les citoyens

Objet = gagner la confiance des citoyens

Adjuvants = ensemble des actions entreprises et/ou à entreprendre

Opposants = la main de l'étranger, dans le cas de Moubarak, et les non Tunisiens violents, dans celui de Ben Ali.

Etant donné que nos deux discoureurs se sont focalisés sur l'axe de communication, destinataire-destinataire, nous allons dans cette partie nous concentrer sur les représentations qu'ils ont voulu donner d'eux-mêmes et de leurs cibles.

### **4.1. Interlocution démarcative**

L'interlocution démarcative dans nos deux discours se manifeste par l'usage du pronom personnel de la première personne du singulier et celui de la deuxième personne du pluriel. A première vue, rien d'original car le discours politique est à priori un discours de présentation de soi, destiné à l'autre dont le but est d'aboutir à une unification des univers du locuteur et ceux du récepteur. Comme nous le savons les discours qui composent ce corpus ont été prononcés dans une période de crise aiguë. Dans ce climat de tension, comment inspirer confiance? Comment convaincre ses destinataires de ses bonnes intentions ?

Pour réussir, les deux locuteurs présentent d'eux-mêmes une image caractérisée par des ethos de responsabilité, de sincérité, de volonté et d'honnêteté tout en marquant la présence de l'autre pour maintenir le contrat de communication tout au long du discours. Pour y parvenir, ils cristallisent de manière plus ou moins consciente, toutes les attentions sur leur propre personne.

Dans le dispositif énonciatif du discours, « *je, me* » désigne un locuteur unique. C'est une personne mono-référentielle. Le locuteur assume ainsi le propos. Les actions de même que les qualifications décrites par le verbe de la phrase se rapportent à lui. Il est le sujet du verbe, celui qui exécute l'action exprimée par le verbe.

### Les énoncés avec la première personne du singulier dans le discours de Ben Ali

Expression de la volonté	Expression d'actions entreprises ou à entreprendre	Expression des sentiments	Volonté de se décrire et/ou de se justifier
-نكلمكم اليوم... -نكلمكم الكل... -نكلمكم بلغة... -نكلمكم الآن... - أنا فهمتكم - التي تفاعلت - قتلتمكم أنا فهمتكم إيه نعم قتلتمكم أنا فهمتكم	-التغيير الذي أعلن عليه اليوم استجابة لمطالبكم - و أطلب من اللجنة المستقلة - كلفت الحكومة، كان اتصلت بالوزير الأول - قررت الحرية الكاملة للإعلام - أما بالنسبة للجنة التي أعلنت عليها منذ يومين - راني باش نعمل على دعم الديمقراطية - سأعمل على صون الدستور	-تألمت لما حدث شديد الألم. -حزني و ألمي كبيران - أسفي كبير، أسفي كبير و كبير جدا فإنني أشكر كل من ناشدني للترشح لسنة2014	- أنا فهمتكم - التي تفاعلت - لأنني أمضيت أكثر من خمسين سنة من عمري في خدمة تونس - كل يوم من حياتي كان و مازال لخدمة البلاد و قدمت التضحيات و منحش نعددها - ولم أقبل يوما و منقبليش باش تسيل قطرة دم واحدة من دماء التونسيين -أنا نرفض أن يسقط المزيد... - نحب نؤكد أن العديد من الأمور لم تجر كما حبيتها - غلطوني أحيانا - أرفض المساس بشروط السلم للترشح.

**Les énoncés avec la première personne du singulier dans le discours**  
**de Moubarak**

Reconnaissance de l'autre et expression de la volonté	Expression de l'engagement	Expression d'actions entreprises ou à entreprendre	Expression des sentiments	Volonté de se décrire et de se justifier
<p>-أتوجه بحديثي اليوم - أتوجه إليكم جميعا - وأقول لعائلات هؤلاء الضحايا الأبرياء... - لقد طرحتُ رؤية محددة للخروج من الأزمة الراهنة، -وأتابع المضي في تحقيقها أولا بأول، بل ساعة بساعة، متطلعا لدعم ومساندة كل حريص</p>	<p>أقول لكم قبل كل شيء، إن دماء شهدائكم وجرحاكم لن تضيع هدرا -وأؤكد أنني لن أتهاون في معاقبة المتسببين بها بكل الشدة والحسم، -لقد أعلنت بعبارات لا تحتل الجدل أو التأويل عدم ترشحي للانتخابات الرئاسية المقبلة - وإنني عازم كل العزم على ... وحريص كل الحرص على تنفيذه ... - أعلنت تمسكي بذلك، وأعلنت تمسكا مماثلا وبذات القدر</p>	<p>-- وسأحاسب الذين أجرموا في حق شبابنا بأقصى ما تقرر أحكام القانون - فإنني إزاء ما فقدناه من شهداء...أصدرت تعليماتي... - ولقد تلقيت أمس التقرير الأول بالتعديلات الدستورية - وإنني تجاوبا مع ما تضمنه تقرير اللجنة ... فقد تقدمت اليوم بطلب تعديل ست مواد دستورية - فقد رأيتُ تفويض نائب رئيس الجمهورية</p>	<p>- أقول لكم إنني أعتز بكم - إنني تألمت كل الألم - وأوجع قلبي - ويحز في نفسي ما ألقىه اليوم من بعض بني وطني</p>	<p>-وأقول لكم إنني كرئيس للجمهورية لا أجد حرجا أو غضاضة أبدا في الاستماع ... - وما لم ولن أقبله أبدا.. أن أستمع لإملاءات أجنبية - مكنتها بما قدمته من عطاء للوطن لأكثر من 60 عاما في سنوات الحرب والسلام.. - أعلنت تمسكي بذلك، وأعلنت تمسكا مماثلا وبذات القدر بالمضي في النهوض بمسؤوليتي في حماية الدستور ومصالح الشعب - إن اللحظة الراهنة ليست متعلقة بشخصي - لقد كنت شابا مثل شباب مصر الآن - تعلمت شرف</p>

	<p>بالمضي في النهوض بمسؤوليتي في حماية الدستور ومصالح الشعب</p> <p>- أقول لكم إن استجابتي لصوتكمورسالتكم ومطالبكم هو التزام لا رجعة فيه</p> <p>- ذلك هو القسم الذي أقسمته أمام الله والوطن، وسوف أحافظ عليه</p> <p>- طرحتُ هذه الرؤية ملتزما بمسؤوليتي</p>		<p>العسكرية المصرية... - أفنيت عمري...شهدت حروبه... عشت أيام الانكسار... أسعد أيام حياتي يوم رفعت علم مصر ... واجهت الموت ...</p> <p>- لم أخضع يوما لضغوط أجنبية أو إملاءات</p> <p>-حافظت على السلام... عملت من أجل...اجتهدت من أجل نهضتها... لم أسع يوما لسلطة أو شعبية زائفة.</p> <p>-أثق أن الأغلبية الكاسحة ...</p> <p>فإنني إذ أعي خطورة ... واقتناعا من جانبي إنني أعلم علم اليقين أن ...</p> <p>أقول من جديد... إنني عشت من أجل هذا الوطن</p>
--	--	--	--

La première personne du singulier favorise l'implication des locuteurs dans leurs propres discours. C'est donc un indice fort de leur subjectivité. Ces derniers assument ainsi leurs positions et leurs émotions. Ils partagent également leurs visions des événements qu'ils relatent donnant ainsi à l'auditoire la possibilité de les caractériser, de les classer et de les définir sans ambiguïté. Ce faisant, ils leur

proposent un ethos de responsabilité et de transparence, comme ils affichent leur volonté de sortir de l'autorité qu'impliquait le « nous de majesté » caractérisant leurs anciens discours d'avant la crise.

En somme, la première personne grammaticale du singulier que les deux locuteurs utilisent, est la marque par excellence de la représentation de soi. Par le canal de ce pronom personnel, les locuteurs prennent s'installent dans l'espace discursif et marque leur présence : le locuteur assume le discours. En même temps, ce pronom établit une relation intime avec l'auditoire qu'il interpelle volontiers.

*Je-vous* (qui est un tu pluriel) constituent une paire indissociable. Les deux rôles respectifs – locuteur, allocutaire – sont interchangeable car les locuteurs par leurs discours veulent susciter une réaction de la part de leurs cibles respectives. Cela signifie aussi que les deux remplissent un rôle actif quand ils se posent en locuteur et un rôle passif, d'écoute, quand ils deviennent, à leur tour, allocutaire.

### **4.2. Interlocution de fusion**

Ici on parle de la fusion entre le locuteur et ses allocutaires dont l'indice est le nous inclusif. Il est inclusif car il inclut le locuteur et ses interlocuteur(s) donc, moi + vous (qui a la valeur d'un tu pluriel dans notre corpus) :

On remarque que cette fusion est plus présente dans le discours de Ben ALI :

« الأحداث التي جارية اليوم في بلادنا ماهيش نتاعنا »

«العنف مش نتاعنا و لا هو من سلوكنا»

Le nous ici sert à rapprocher le locuteur de sa cible -le peuple tunisien- par la négation de la violence comme composante de l'identité des deux personnes de l'interlocution (je+vous).

«تألما لسقوط ضحايا و تضرر أشخاص»

Le locuteur ressent la douleur au même titre que ses concitoyens, lui-même se mettant dans un axe d'égalité avec eux.

Nous retrouvons la même stratégie également dans le discours de Moubarak :

« [...] فإني إزاء ما فقدناه [...] أوجعت قلوبنا [...] »

Dans l'énoncé qui va suivre : le *je* de Ben Ali est fusionné au *vous* de ses allocutaires. C'est un *je* qui exprime un éthos de parents pour leurs enfants.

« أولادنا اليوم [...] لأننا أصبحنا خائفين عليهم»

Dans cet énoncé :

« تونس بلادنا الكل [...] تونس نحبوها [...] و يلزم نصونها جميعا، فانهافظ عليها جميعا و مستقبلها بين أيدينا فلنؤمنها جميعا. »

Le premier *nous* marque la possession, il exprime l'appartenance à la même nation. Le locuteur exprime ensuite l'amour qu'il partage avec les Tunisiens envers

leur patrie. Puis, il rappelle la responsabilité qui leur incombe étant donné cet amour et ce qui en découle, à savoir le devoir protéger et sécuriser son pays.

Le même procédé est utilisé par Hosni Moubarak :

«نثبت نحن المصريين قدرتنا [...]، سنثبت أننا لسنا أتباعا لأحد، ولا نأخذ تعليمات من أحد، وأن أحدا لا يصنع لنا قراراتنا [...]». «

«سنثبت ذلك بروح [...] وبتمسكنا بعزة مصر [...] وجودنا وجوهرة لأكثر من سبعة آلاف عام.»

«ستعيش هذه الروح فينا [...] ستعيش هذه الروح فينا [...]، ستعيش في كل واحد من فلاحينا وعمالنا ومتقفينا، ستبقى في قلوب شيوخنا وشبابنا وأطفالنا، مسلميهم وأقباطهم، وفي عقول وضمائر من لم يولد بعد من أبنائنا.»

Le *nous* explicite remplit la fonction de sujet suivi d'un adjectif utilisé comme nom afin de mettre l'accent sur l'identité égyptienne. Les *nous* implicites, contenus dans les forme verbales visent à unir les actions du *je* qui parle et du *vous* qui écoute, dans une optique de rendre leurs objectifs communs.

Ainsi le *nous* inclusif dans les deux discours sert à confirmer l'identité commune du locuteur avec celle de ses allocutaires pour arriver à unir leurs visions et à concerter leurs actions puisque les deux parties œuvrent dans l'intérêt de leurs nations respectives.

### Chapitre 5. ÉTUDE DE L'EXCIPIT

L'excipit est un terme employé en analyse littéraire pour désigner les dernières lignes d'une œuvre. Il s'oppose ainsi à l'incipit, qui désigne soit le premier vers d'un poème, soit plus généralement le commencement d'une œuvre.

Avec l'incipit, l'auteur ou le locuteur scelle le contrat de lecture, alors que l'excipit met en scène le congé de l'auteur ou le locuteur de son texte ou de son discours : il le quitte et place son devenir entre les mains du lecteur/locuteur.

En d'autres termes : l'excipit, lieu des derniers mots et de la séparation, est aussi en même temps le lieu où s'articulent la continuation et la transmission. Le récit ne s'arrête pas à sa fin : la fin d'un texte n'est jamais que son horizon<sup>1</sup>.

L'excipit peut alors être étudié par ceux qui refusent l'idée de clôture d'un texte comme un élément qui transforme la fin en promesse et fait rebondir le récit.

Dans notre cas, s'agissant de discours, tout laisse à croire qu'ils débouchent sur une histoire à venir. Le *happy end* tel que nous souhaitons le définir ici, celui qui procure un très fort sentiment d'achèvement, n'est pas, croyons-nous, « tout est bien qui finit bien » mais « tout est bien qui promet bien ».

---

<sup>1</sup> Michel Sandras, « Le blanc, l'alinéa », in *Communications*, n° 19, Paris, Seuil, 1972, p.p. 105-114, p. 114. Cité par Florence Pellegrini, « Une bonne phrase de prose doit être comme un bon vers, *inchangeable*, aussi rythmée, aussi sonore » : Flaubert et la ponctuation », *Flaubert* [En ligne], 8 | 2012, mis en ligne le 25 novembre 2012, (consulté le 12 décembre 2013). URL : <http://flaubert.revues.org/1882>.

### 5.1. L'excipit dans le discours de Ben Ali

«تونس لنا جميعا [...] السلام عليكم و رحمة الله و بركاته»

#### 5.1.1.L'impératif et ses visées pragmatiques

« تونس لنا جميعا، فإنحافظ عليها جميعا و مستقبلها بين أيدينا فلنؤمنها جميعا و كل واحد منا مسئول من موقعه على إعادة أمنها و استقرارها و ترميم جراحها و الدخول بها في مرحلة جديدة تؤهلها أكثر لمستقبل أفضل. »

Si l'impératif est le mode propre à l'expression de l'ordre, pour des linguistes tels que Damourette et Pichon, il est un « factif verbal à caractère locutoire » à travers lequel « le locuteur extériorise un état psychologique qui influence l'allocutaire », et «tend par sa volonté à modifier le monde »<sup>1</sup>.

L'énoncé de forme impérative, dans le discours de Ben Ali, s'inscrit directement dans la co-locution<sup>2</sup>, l'interaction locuteur-destinataire qui se veut immédiate, sans ambiguïté. Le locuteur n'y apparait pas en tant que sujet de l'action, laquelle est centrée sur le destinataire qu'elle interpelle et implique. Ainsi Ben Ali établit certains rapports avec son destinataire pour le convaincre d'adopter sa pensée, d'effectuer l'action qu'il préconise. Purement pragmatique, la forme

---

<sup>1</sup> Damourette J., Pichon E., *Des mots à la pensée*. Essai de grammaire de la langue française, D'Artrey , Paris, 1940, Volume 1, P. 205.

<sup>2</sup>Danon-Boileau L., Morel M. A., Perrin L., « L'impératif en français et en anglais contemporains », in *Hermès* , Danemark, 1992, p. 157-180.

impérative, dans ce contexte, est en soi dépourvue de toute puissance exécutoire mais, en même temps, elle supprime la liberté de l'initiative du destinataire.

Dans cet énoncé la contrainte vient de la première phrase : « تونس لنا جميعا ». Cet énoncé nous informe sur la façon dont Ben Ali interpelle les Tunisiens afin d'engager des actions concertées pour protéger ce qui leur appartient à tous : la Tunisie. Dans cette logique, tout Tunisien qui n'obtempérerait pas se sentirait coupable.

### 5.1.2. Le slogan et la mise en valeur de l'idéologie

Le slogan est une brève formule frappante lancée pour propager une opinion, soutenir une action<sup>1</sup>. Il est principalement utilisé lors des campagnes électorales pour symboliser ou résumer le programme ou l'idéologie d'un candidat ou parti politique.

« عاشت تونس، عاش شعبها، عاشت الجمهورية » .

A la fin de son discours, Ben Ali lance un slogan dans lequel la fonction poétique est dominante. Son découpage triadique est assez frappant. Les répétitions forment un cadre qui concentre l'attention des auditeurs sur quelques notions essentielles : la glorification du pays, de son peuple et de la république. Ces répétitions produisent un effet sur l'auditoire, comme si la parole politique s'énonçait sous une forme poétique dans le but de captiver la pensée de l'auditeur.

---

<sup>1</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/slogan/73057>, (consulté le 26/11/2013).

Concernant la hiérarchie d'ordre textuelle et discursive observée par le locuteur qui a commencé par glorifier la Tunisie, une entité symbolique qui englobe toutes les composantes géographiques, sociales et culturelles d'un pays. Le nom *Tunisie* prend ici le sens de la *Nation Tunisienne*. Dans un deuxième lieu, Ben Ali passe à la glorification du *Peuple* et en troisième lieu *la République*. Or, dans une République, le Peuple est source de souveraineté et y exerce le pouvoir politique. Dans une république aussi, l'autorité de l'Etat, doit servir le « bien Commun », et cette dernière s'y exerce par le biais de la loi sur des individus libres et égaux.

Par cette triade : Tunisie, Peuple, République, le locuteur veut persuader sa cible de sa volonté de revenir vers les vraies valeurs républicaines et corriger ainsi l'image que donnait à voir le système politique tunisien connu pour son autoritarisme et pour sa confiscation des libertés communes et individuelles.

### 5.1.3. Les rituels de clôture et la boucle discursive

La formule de clôture « السلام عليكم ورحمة الله وبركاته » répond en écho à celle de l'ouverture du discours, c'est-à-dire la basmala, et ce, dans une sorte de logique circulaire qui servirait à maintenir cette relation symbolico-imaginaire<sup>1</sup> avec les destinataires. Cette circularité rejaille et par le choix des deux expressions, de

---

<sup>1</sup> Allouche V., *Connaitre et pratiquer les actes et stratégies du discours*, L'Harmattan, 2013, p. 149.

début et de fin, dans une sorte de chiasme ou de contraste qui se retrouve sur le plan sémantique et qui, par ailleurs, se rencontrent dans leur visées discursives, en l'occurrence, la quête de légitimité.

Cet écho que constitue la clôture de ce discours par rapport à son ouverture, est une dernière tentative du locuteur de produire un impact certain par la référence au religieux. La religion - la croyance religieuse - étant considérée comme le moyen le plus sûr et aussi le plus aisé de faire faire aux hommes ce qui convient au pouvoir<sup>1</sup>.

Mais si l'on considère l'expression de clôture sur le plan sémantique, cette dernière est une salutation propre aux musulmans. Pour les non-musulmans, on se suffit de « السلام عليكم » car la miséricorde et la bénédiction de Dieu est un privilège dont seuls les Musulmans jouissent. L'expression serait dans ce contexte une promesse de paix car, chez les musulmans, *Es-Salam* est un engagement du destinataire à entretenir une relation de paix avec le destinataire.

Néanmoins, comme nous venons de le vérifier, ce rituel de clôture, comme celui d'ouverture d'ailleurs, est identique dans tous les discours précédents de l'ex-chef d'Etat tunisien. Ceci conforte la première thèse qui est celle de la référence à la religion d'Etat et qui ne vérifierait pas de manière absolue la seconde thèse, celle de la volonté de faire la paix, sachant que dans sa relation avec le contexte

---

<sup>1</sup> Balibar E., *Spinoza et la politique*, Presses universitaires de France, Paris, 1985, p.p. 1-2.

historico-socio-politique du discours, placerait cette expression parmi l'ensemble des stratégies déployées par le locuteur.

## 5.2. L'excipit dans le discours de Moubarak

« إني أعلم علم اليقين [...] مصر هي لباقية فوق الأشخاص وفوق الجميع » .

### 5.2.1. La prise à partie des destinataires comme facteur de cohésion

« سنثبت نحن المصريين » renvoie à un impératif qui acquière une valeur d'achèvement effectif, tangible et irréfutable : fusion des ambitions d'un *je* qui associe le *vous*, il doit permettre à ces ambitions de voir le jour. Dès lors, نحن ne vise pas qu'à accroître la portée symbolique et réelle du pronom de la première personne du singulier, mais acquiert également un rôle d'intensificateur du contenu fédérateur présent dans l'inclusion possible du pronom. Ceci relève de la nécessité de prise de conscience collective pour un effort citoyen. Cet énoncé repose sur le sémantisme des verbes liés au pronom de la première personne du pluriel , tandis que les verbes de constat et de perception, au présent, rendent compte d'un état de fait, les verbes modaux, souvent orientés vers l'avenir, acquièrent une valeur performative : parler de changer, ensemble, la société, est-ce déjà la changer ? La prise de conscience commence avec des verbes de perception à même de rendre compte du vécu d'une population chez qui l'on postule une convergence des intérêts. Ce procédé relève d'une stratégie discursive évidente.

On relève ici également que le locuteur est face à une contrainte de crédibilité.

Nous nous intéressons dans cette réflexion à la crédibilité face à la parole de promesse chez Moubarak. Cette dernière porte en elle l'idéalité des fins et la mise en œuvre des moyens pour les atteindre. La parole de promesse définit une idéalité sociale, porteuse d'un certain système de valeurs et les moyens d'y parvenir. Néanmoins, Moubarak, dans sa parole de promesse, reste dans l'idéalité des fins et des moyens. Ce qui relève d'une forme de démagogie discursive :

« سنثبت نحن المصريين قدرتنا على تحقيق مطالب الشعب بالحوار المتحضر والواعي », « سنثبت ذلك بروح وعزم المصريين [...] », « ستعيش هذه الروح فينا ما دامت مصر وشعبها. »

Nous arrivons à déduire que si, à la fin de son discours, Moubarak a préféré jouer sur le registre émotionnels, c'est parce qu'il avait plus besoin de recouvrir un éthos de crédibilité et de confiance. Il veut tenter une dernière fois de se racheter aux yeux de ses citoyens en faisant appel à leur fibre patriotique et nationaliste.

### 5.2.2. Au delà de Soi, la Nation

Dans le dernier énoncé de son discours, Moubarak revient, dans un premier temps, à cet éthos de responsabilité et d'honnêteté qu'il n'a cessé de construire depuis le début de son discours. Son objectif : faire une ultime tentative de rétablir son image devant ses citoyens :

« أقول من جديد... إنني عشت من أجل هذا الوطن حافظا لمسؤوليته وأمانته. »

Cette phrase résonne comme une réponse aux multiples accusations dont fait l'objet l'ex chef d'Etat égyptien, notamment ceux faisant référence à sa fortune et à celle de sa famille et la façon dont elle a été accumulée.

Dans un deuxième temps, Moubarak veut donner l'image d'un homme qui fait passer l'intérêt de son pays avant tout autre intérêt. Moubarak, malgré tout ce qu'il aurait accompli, est prêt à renoncer à tout dans l'intérêt de sa patrie :

«وستظل مصر هي الباقية فوق الأشخاص وفوق الجميع.»

Nous nous trouvons ici devant une mise en scène de soi, devant un Moubarak qui tente de donner une idée de vraisemblance au rôle qu'il joue, à l'image qu'il veut donner de lui.

Nous avons observé tout au long de ce discours que Hosni Moubarak a assuré la gestion de sa représentation afin de donner à son public un maximum d'éléments pour qu'il « y croit ». Le but étant de faire coïncider le rôle avec la réalité et, par là, de donner à voir la meilleure image possible de soi.

La même stratégie a été mise en œuvre par son homologue, Ben Ali, qui n'a cessé de son côté de mettre en valeur ses exploits passés, de parler de sacrifices qu'il aurait accomplis pour sa patrie.

### CONCLUSION

Ce travail a consisté en l'analyse des derniers discours de Zine El Abidine Ben Ali et de Hosni Moubarak. La recherche était focalisée autour de la question suivante : *quelles sont les stratégies argumentatives mises en œuvre par Ben Ali et Moubarak dans leurs discours pour tenter de convaincre leurs destinataires respectifs?*

Pour répondre à cette question, nous avons adopté une analyse pragmatique du discours consistant en l'analyse du langage en situation (contexte). Nous avons également fait appel à la théorie de l'énonciation qui s'intéresse aux marques de subjectivité dans le langage.

En guise de réponse provisoire à cette problématique, nous avons posé cinq hypothèses correspondant aux stratégies argumentatives présentes dans les deux discours.

Nous avons donc supposé que les deux discoureurs feraient appel à la raison des citoyens pour les convaincre, qu'ils tiendraient un langage pathémique afin d'amadouer leurs cibles. Par ailleurs, dans l'optique de chercher une solution pour l'avenir, les deux discours seraient projectifs, prospectifs en évoquant le futur et rétrospectifs afin de mettre en exergue les exploits passés de leurs auteurs. Enfin pour essayer d'avoir plus d'impact, il était probable que les discoureurs

## Conclusion

---

utiliseraient des arguments qui tiennent compte d'une ou plus d'une thèse(s) adverse(s) pour la (les) réfuter.

Tout au long de cette étude, nous avons œuvré à la vérification de ces hypothèses. Nous avons abouti aux résultats suivants :

- Les deux discoureurs ont plus fait appel aux arguments relevant du pathos que ceux du logos. Cette stratégie se traduit par le choix isotopique. Ce choix est destiné à produire la persuasion en émouvant les récepteurs en vue de mieux les convaincre, voire de les manipuler. Il y a lieu de souligner que le pathos est en écart fondamental avec le raisonnement formel centré sur la vérité objective. En voulant émouvoir leurs cibles, les deux locuteurs ont mis en relief des passions communes (identité, patrie, religion, etc.). La construction pathémique des deux discours a donc largement puisé dans les lieux en vigueur. Centrées sur la négociation de la distance entre les sujets parlants, les figures pathiques exploitées ont articulé sur la promesse d'un accord consensuel susceptible d'entraîner l'apaisement.
- Les deux locuteurs ont mis en exergue leurs exploits passés en vue de se construire un éthos positif afin de recréer les liens brisés avec leurs allocutaires. Notons qu'il existe une relation de dépendance entre pathos et éthos: la capacité d'influence d'une personne dépend des représentations que se font d'elle les autres personnes.

## Conclusion

---

De ce fait, nous avons observé que dans les deux discours, ont été mises en évidence l'identité pour le soi (l'éthos) et la mise en cause d'autrui (le pathos) (ex. "les non Tunisiens violents" dans le cas de Ben Ali, et "la main de l'étranger" dans le cas de Moubarak), alors que le principe de raison et celui de la causalité (le logos) y sont presque absent.

- Les deux discoureurs ont aussi, dans le but d'afficher leur volonté et leur aptitude à changer, évoqué les actions entreprises pour la sortie de crise ainsi que les actions qui restent à entreprendre. Ces actions sont, dans leur majorité, associées au pronom personnel « je », afin de montrer un éthos de responsabilité et parfois, au pronom « nous » comme signe de cohésion.
- Les deux discoureurs se retrouvant dans une situation d'*accusés*, leurs discours prennent la forme d'un plaidoyer. Comme dans une salle d'audience, les deux *accusés* -Ben Ali et Moubarak- ont fait l'exposé verbal de leurs prétentions et arguments devant "*un tribunal*" (leurs peuples respectifs). Tous les arguments avancés par les locuteurs résonnent comme des justifications à des accusations de la partie adverse.

Exemple : lorsque Ben Ali dit : « je vous ai compris », ceci suggère qu'auparavant, il ne les avait pas compris. Lorsque Moubarak insiste sur sa détermination à tenir

## Conclusion

---

ses promesses et à honorer ses serments, ceci implique que son honnêteté ait été mise en cause.

D'après ce qui précède nous concluons que nous avons vérifié toutes les hypothèses que nous avons émises sauf la première, car les deux locuteurs ont plus ciblé l'émotion des destinataires que leur raison.

Ainsi, nous sommes en mesure de soutenir que les stratégies déployées dans les deux discours sont presque identiques. Ce choix discursif s'explique par :

**- similitudes dans les parcours des locuteurs :**

Ben Ali : carrière militaire/ 24 ans à la tête du pouvoir/ influence du clan familial/ espérant voir son fils le remplacer à la tête de l'Etat, un jour.

Moubarak : carrière militaire/ 30 à la tête du pouvoir/ influence du clan familial/ affichant la volonté de céder le pouvoir à son fils.

**- Et aux similitudes des conditions de leurs émissions :**

**Sur le plan social :**

La société tunisienne, comme la société égyptienne, a souffert d'un système politique autoritaire restreignant les libertés publiques et individuelles. Les courants religieux y étaient opprimés et réduits à œuvrer dans la clandestinité au

## Conclusion

---

sein de la société profonde, ce qui explique d'ailleurs la facilité dont ont fait usage les islamistes dans le détournement des mouvements de contestation à leur profit.

### **Le rôle de la structure militaire :**

Le rôle de l'armée égyptienne a été essentiel pendant des décennies dans la consolidation du pouvoir en Egypte, non seulement parce que les deux derniers présidents, Anouar El Sadate et Hosni Moubarak, étaient issus de ses rangs, mais parce que son pouvoir économique<sup>1</sup> est devenu considérable. Arrivé au pouvoir après le décès de Nasser, Anouar El Sadate avait engagé l'Égypte vers un tournant occidental en imposant une alliance avec les États-Unis et une politique économique libérale. Mais seule une petite partie de l'élite du pays, dont les officiers de l'armée, a tiré des bénéfices de cette politique, entraînant ainsi une fracture dans la société, exploitée par les Frères Musulmans.

En dépit de l'arrivée officielle au pouvoir des Frères Musulmans, l'armée, pro-américaine, n'a pas lâché les commandes. Des têtes sont certes tombées au sommet de l'État mais la structure persiste. Des officiers supérieurs détiennent des pans entiers de l'économie acquis grâce aux aides internationales que le Président Moubarak distribuait généreusement en échange de leur fidélité.

---

<sup>1</sup> Talon C., « L'armée d'Égypte, géant économique de l'ombre », in *le monde géo et politique*, publié le 24.01.2012 à 18h01, Mis à jour le (24.01.2012) URL : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2012/01/24/l-armee-d-egypte-geant-economique-de-l-ombre\\_1632524\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2012/01/24/l-armee-d-egypte-geant-economique-de-l-ombre_1632524_3212.html), (consulté le, 02/12/2013).

## Conclusion

---

C'est pour la sauvegarde de ses intérêts économiques que l'armée a pactisé avec les émeutiers du 25 janvier 2011. Certains tenants de l'ancien régime avaient l'intention, pour donner des gages aux révolutionnaires, de rogner sur les privilèges et les biens des militaires. En embuscade, il est probable que les militaires attendent aujourd'hui le moment propice pour reprendre le pouvoir aux Frères Musulmans lorsque la situation politique et économique aura suffisamment dégénéré et qu'ils seront le seul recours.

En Tunisie, Rachid Amar, chef d'État-major inter armées et de l'armée de terre, a joué un rôle décisif dans le succès de la révolution en refusant d'obéir aux injonctions du Président Ben Ali qui lui ordonnait de prendre part à la répression contre le soulèvement<sup>1</sup>.

Depuis décembre 1962, quand un coup d'État militaire<sup>2</sup> avait été déjoué, l'armée tunisienne avait été écartée par le pouvoir. Parce qu'elle restait toujours suspecte, elle avait été marginalisée par des dictateurs qui faisaient plutôt confiance à leurs officines de sécurité et de renseignements.

Pourtant les militaires ne se sont jamais mêlés de politique et n'ont jamais montré une quelconque intention de supplanter les civils dans la direction du pays. Ils

---

<sup>1</sup> « Turquie, Egypte, Syrie: l'armée tient la clé », source : <http://www.slate.fr/story/73295/turquie-syrie-egypte-armee>, (consulté le 02/12/2013).

<sup>2</sup> Camau M. et Geisser V., *Habib Bourguiba. La trace et l'héritage*, Karthala, Paris, 2004, p. 395

## Conclusion

---

n'ont d'ailleurs pas soutenu activement la révolution, se bornant à assurer l'ordre et la sécurité des citoyens. Ils ont ainsi assuré la transition pacifique aux Islamistes.

En conclusion, nous pouvons donc affirmer que le discours est le produit de la situation dans laquelle il est émis. C'est ce que montre de façon tangible la similitude des stratégies d'argumentation chez Ben Ali et Moubarak. Cela peut s'expliquer non seulement par la ressemblance des contextes de production de leurs discours, mais également par les parcours respectifs de leurs auteurs ainsi que la nature de leurs régimes politiques.

Il y a lieu de souligner qu'un discours autoritaire est un discours qui se construit sur l'idéologie qui est la fondation axiomatique des représentations sociales partagées par les groupes. Ces idéologies générales forment la base d'attitudes de groupe, leurs constructions ou interprétations d'évènements spécifiques, tout autant que les pratiques sociales et les discours dans lesquels les membres du groupe s'engagent.

La religion, l'identité, le nationalisme, sont autant de thèmes récurrents dans les discours produits par des régimes autoritaires. Le recours à ces marquages a pour but de chercher l'adhésion du peuple non pas par des arguments logiques et rationnels, mais en les séquestrant dans des *valeurs partagées*.

## Conclusion

---

Dans le cadre de cette recherche, nous ne pouvons décider de l'efficacité des stratégies présentes dans les deux discours par le fait même du choix de ces stratégies, ni d'ailleurs par le fait que le peuple tunisien ou égyptien soit libéré de ces marquages. Mais c'est parce que les locuteurs eux-mêmes sont *accusés* de n'avoir pas tenu compte de ces lieux de reconnaissance de soi et surtout parce qu'ils ont perdu toute crédibilité aux yeux de leurs concitoyens : il était tout simplement trop tard.

Somme toute, puisque selon Jorge-Luis Borges « l'idée qu'un texte peut être définitif relèverait de la religion ou de la fatigue<sup>1</sup> », nous pensons que ce travail n'est qu'un premier pas dans le monde de l'analyse du discours et pour le compléter, une analyse sémiotique qui prendrait en charge tout les signes y compris l'image et la mimique, s'impose.

---

<sup>1</sup> Salinger J.-D., - *L'Attrape cœur*, Robert Laffont, Paris, 1953.

# Bibliographie

## Ouvrages :

1. Abel O., Porée J., *Le vocabulaire de Paul Ricœur*. Ellipses Édition, 2007
2. Allouche V., *Connaitre et pratiquer les actes et stratégies du discours*. L'Harmattan, 2013.
3. Althusser L., *Idéologie et appareils idéologiques d'État*. in Positions, Paris, Ed. Sociales, 1976.
4. Amine S., *Le monde arabe dans la langue durée, Un printemps des peuples ?* Editions APIC, Algérie, 2011.
5. Austin J., *Quand dire c'est faire*. Éditions du Seuil, Paris, 1970.
6. Balibar E., *Spinoza et la politique*. Presses universitaires de France, Paris, 1985.
7. Benveniste E., « De la subjectivité dans le langage », *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard, tome 1, 1966.
8. Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard, 1966, Paris.
9. Bernard D., *Le Plan de Communication: l'art de séduire ou de convaincre les autres*. Ste Foy, Les Presses de l'Université de Laval, 1998.
10. Bonhomme M., *Les figures clés du discours*. Éditions du Seuil, 1998.
11. Camau M. et Geisser V., *Habib Bourguiba. La trace et l'héritage*. Karthala, Paris, 2004.
12. Charaudeau P., *Les médias et l'information: L'impossible transparence du discours*. De Boeck & Lacier, Bruxelles, 2005.
13. Cohn, D. *Le propre de la fiction*. Seuil, Paris, 2001
14. Colonna, V., *L'Autofiction. Essai sur la fictionnalisation de soi en littérature*. thèse inédite, dirigée par Gérard Genette, EHESS, 1989.
15. Dagenais B., *Le Plan de Communication: l'art de séduire ou de convaincre les autres*. Presses Universitaires de Laval, 1998, pp.49-50.
16. Damourette J., Pichon E., *Des mots à la pensée*. Essai de grammaire de la langue française, D'Artrey, Paris, 1940.
17. Del Lungo A., *L'Incipit romanesque*. Seuil, Paris, 2003.
18. Doubrovsky S., *Fils*. Gallimard, coll. Folio, Paris, 2001.
19. Ducrot O., J-M. Schaeffer, *Nouveau dictionnaire encyclopédique du langage*. Seuil, Paris, 1995.

20. Foucault M., *Archéologie du savoir*. Paris, Gallimard, 1969.
21. Friedrich D. et Schleiermacher E., *Herméneutique. Pour une logique du discours individuel*, Le Cerf, Paris 1987.
22. Gingras A.M. (dir.), *La Communication Politique, État de savoir, enjeux et perspectives*. Presse de l'Université du Québec, 2003.
23. Goffman E., *Interaction Ritual: Essays on Face to Face Behavior*, Doubleday Anchor, New York, 1967 ; traduction française par A. Kihm, *Les Rites d'interaction*. Paris, Éditions de Minuit, 1974.
24. Goodwin J., *No Other Way Out: States and Revolutionary Movements: 1945-1991*. Cambridge University Press, Cambridge, 2001.
25. Greimas, A-J., *Sémantique structurale : recherche de méthode*. Larousse, PUF, coll. « Formes sémiotiques », Paris, 1986.
26. Grivel, Ch., *Production de l'intérêt romanesque*. Paris-La Haye, Mouton, 1973.
27. Huntington S., *Political Order in changing societies*. Yale University press, New Haven and London, 1968.
28. Kerbrat Orecchioni. C., *Les interactions verbales*. Armand Colin, tome1, Paris, 1990.
29. Kerbrat-Orecchioni C., *Les actes de langage dans le discours*. Nathan, Paris, 2001.
30. Klinkenberg J-K., *Précis de sémiotique générale*. De Boeck, Paris, 1996.
31. Max Weber, *Economie et Société*. Plon, 1971.
32. Meyer M. (dir.), *Histoire de la Rhétorique des Grecs à nos jours*. Le Livre de Poche, coll. Biblio-Essais, Paris, 1999.
33. Moeschler J., *Argumentation et conversation : Eléments pour une analyse pragmatique du discours*. Université de, HATIER-CREDIF, Genève. 1985
34. Molinié G., *Dictionnaire de rhétorique*. Librairie Générale Française, Paris.
35. Orecchioni K., *Sciences de l'information et de la communication*. Larousse, Paris, 1993.
36. Pipes R., *A concise history of the Russian Revolution*. Alfred A. Knopf, Inc, New York, 1995.
37. Propp V., *Morphologie du conte*. Seuil, Paris, 1970.
38. Protopapas-Marneli M., *Montaigne La vigueur du discours Sur une influence de rhétorique stoïcienne dans les Essais*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, Canada, 2009.
39. Ramadan T., *L'Islam et le Réveil Arabe*, Presses du Châtelet. Paris, 2011.

40. Rod A., *Theories of Revolutions Reconsidered: Contrasting Models of collective Violence*. Anthropology-Sociology Center, University of Amsterdam, 1979.
41. Salinger J.-D., - *L'Attrape cœur*. Robert Laffont, Paris.
42. Sarfati G-E., *Éléments d'analyse du discours*. Armand Colin, 2ème édition, 2007.
43. Wittgenstein L., *Le Cahier bleu et le Cahier brun*. Trad. Marc Goldberg et Jérôme Sackur. Gallimard, Paris, 1996.

## **Articles :**

1. « Job protests escalate in Tunisia », in *Al Jazeera*, 28 décembre 2010 <http://www.aljazeera.com/news/africa/2010/12/20101227204853391930.html>, (consulté le 05/08/2013).
2. « Tunisie : Chirac choisit la dictature de Ben Ali », *Fédération internationale des droits de l'homme - Ligue des droits de l'homme*, 4 décembre 2003, URL : [http://hns-info.net/article.php3?id\\_article=3654](http://hns-info.net/article.php3?id_article=3654), (consulté le 18/04/2013).
3. « Tunisie : entreprises françaises, des affaires en eaux troubles », in *Envoyé spécial*, France2, 24 mars 2011, <http://www.tunisie-voyage.org/envoye-special-tunisie-entreprises-francaises-des-affaires-en-eaux-troubles/> (Consulté le 08/11/2013).
4. Adolf S. et Harchaoui S., *Les révolutions sociales, tunisienne et égyptienne*, in *FORUM* Institut des Questions Multiculturelles, publié le 11 février 2011.
5. Al-Ghazali Harb O., « Le sens de la révolution », in *Hebdo Al-Ahram en ligne*, semaine du 15 au 21 juin 2011, numéro 875. URL : <http://hebdo.ahram.org.eg/NewsContent/958/5/25/1477/-Janvier--La-r%C3%A9volution-en-feuilletons-et-en-chans.aspx>, (Consulté le 13/11/2013).
6. Barry A. O. « *les textes de méthodologie* », Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie, <http://www.chaire-mcd.ca/> (consulté le, 12/08/2012).
7. Baugnet L., « Identité régionale et causalités », colloque : *Les Français et leurs langues*, Montpellier, les 5-6-7-septembre 1988.
8. Charaudeau P., « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », in *Semen* [En ligne], 22 | 2006, mis en ligne le 01 mai 2007, consulté le 24 octobre 2013. URL : <http://semen.revues.org/2793>.
9. Colombo S., « Implications of violent conflicts and neo-authoritarianism on state sustainability », in *Rapport technique de MEDPRO*, October 2010, p. 12.
10. Colonna cité par : Corinne Durand Degranges, *L'autofiction*, synthèse en ligne : [http://www.weblettres.net/spip/article.php3?id\\_article=736](http://www.weblettres.net/spip/article.php3?id_article=736) (consulté le 26/11/2013).

11. De Chanay H., Patrick Ch., « Le discours politique. Les masques du pouvoir », Paris : Vuibert, 256 pages (23 €). », *Corpus* [En ligne], 4 | décembre 2005, mis en ligne le 05 septembre 2006, (Consulté le 16 août 2012). URL : <http://corpus.revues.org/index320.html>.
12. Dupret B., « Révolutions ou révoltes ? », *Le Café Pédagogique*, le 23 mars 2011, <http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2011/revolarabe08.aspx>, (Consulté le 23/09/2013).
13. El-Chazli Y. « *Une lecture de la " Révolution" égyptienne* » – avril 2011 <http://www.ceri-sciences-po.org>, (consulté le 07/11/2013).
14. Geisser V., « Tunisie : des élections pour quoi faire ? Enjeux et "sens" du fait électoral de Bourguiba à Ben Ali », in *Monde arabe Maghreb-Machrek*, n° 168, avril-juin 2000.
15. Hachimi N., « *En Tunisie, le malaise de la génération Ben Ali* », *Libération*, 28 avril 2008. URL : [http://www.liberation.fr/monde/2008/04/28/le-malaise-de-la-generation-ben-ali\\_70593](http://www.liberation.fr/monde/2008/04/28/le-malaise-de-la-generation-ben-ali_70593), (consulté le 07/12/2013).
16. Herman. J., « *Fiction légitimante et tabou du moi* », in *Fabula / Les colloques*, Fictions classiques, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document125.php>, (consulté le 24 octobre 2013).
17. Kela S., « Tous les régimes arabes sont prêts pour l'explosion et la chute », in *Albadil*, le 4 août 2011, <http://www.albadil.org/maintenance.php?article3849>, (Consulté le 13 /11/ 2013).
18. Laurent S- P, interview, « Le printemps arabe est une révolution de la normalité » , in *Jeune Afrique* [en ligne], URL : <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2731p043.xml0/islamisme-interview-histoire-monde-arabe-monde-arabe-henry-laurens-le-printemps-arabe-est-une-revolution-de-la-normalite.html>, (consulté le 07/11/2013).
19. Maldidier D, Cours de linguistique (sonores), unité d'enseignement 104, université Paris10.
20. Mayaffre D., « Dire son identité politique », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 66 | 2003, mis en ligne le 21 juillet 2005, consulté le 27 novembre 2013. URL : <http://cdlm.revues.org/119>.
21. Moeschler J., *Argumentation et conversation : Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, université de, HATIER-CREDIF, Genève. 1985
22. Ngalasso Mwatha Musanji, « *Démocratie : le pouvoir des mots* », in *Introduction*, Revue N° 64, Déc. 1996.
23. Patrick Ch., « Langue, discours et identité culturelle », in *Ela. Études de linguistique appliquée* 3/2001 (n° 123-124). URL : [www.cairn.info/revue-ela-2001-3-page-341.htm](http://www.cairn.info/revue-ela-2001-3-page-341.htm), (consulté le 15/09/2012).

24. Rangeon F., « Communication Politique et Légitimité », URL : <http://www.u-picardie.fr/labo/curapp/revues/root/25/rangeon2.pdf>, (consulté le, 13/06/2013).
25. Sandras M., « Le blanc, l'alinéa », in *Communications*, n° 19, Paris, Seuil, 1972, p.p. 105-114, p. 114. Cité par Florence Pellegrini, « Une bonne phrase de prose doit être comme un bon vers, *inchangeable*, aussi rythmée, aussi sonore » : Flaubert et la ponctuation », *Flaubert*[En ligne], 8 | 2012, mis en ligne le 25 novembre 2012, (consulté le 12 décembre 2013). URL : <http://flaubert.revues.org/1882>.
26. Shihata D., « Le retour du politique. Les nouveaux mouvements protestataires en Égypte », Centre d'études stratégiques et politiques d'al-Ahrâm, 2010. URL : [http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/art\\_vec.pdf](http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/art_vec.pdf), (consulté le, 19/11/2013).
27. Sidaoui R., Interview, «La Libye penche entre la révolution et la guerre civile», 20 minutes.fr, le 21 février 2011, URL : <http://www.20minutes.fr/monde/libye/>, (Consulté le 14/11/ 2013).
28. Thedrel. A, « La petite entreprise très profitable du clan Trabelsi », in Le Figaro, Publié le 16/01/2011 à 08:24, <http://www.lefigaro.fr/international/2011/01/16/01003-20110116ARTFIG00267-la-petite-entreprise-tres-profitable-du-clan-trabelsi.php>, (Consulté le, 08/11/2013).
29. Tozy M., « Représentation/Intercession, les enjeux de pouvoir dans les «champs politiques désamorçés» au Maroc », in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Centre national de la recherche scientifique; Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM), Editions du CNRS, Paris, 1991, Vol. 28 (1087 p.), p.p. 153-168.

### **Thèses et Mémoires :**

1. Abrouk N., *Effet et Influence du Phatique dans les Echanges Langagiers de l'Emission Radiophonique « Franchise de nuit », mémoire de Magistère, Batna, 2010-2011.*
2. Colonna, V., *L 'Autofiction. Essai sur la fictionnalisation de soi en littérature*, thèse inédite, dirigée par Gérard Genette, EHESS, 1989
3. Zekri, Kh., *Etude des incipit et des clausules dans l'œuvre romanesque de Rachid Mimouni et dans celle de Jean-Marie Gustave Le Clézio*, thèse de doctorat, Université Paris XIII, 1998.

### **Rapports :**

1. Rapport Amnesty International, 2008, URL : <http://www.amnesty.org/fr/region/algeria/report-2008>, (consulté le, 22/08/2013).
2. Rapport Amnesty International, 2009, URL: <http://report2009.amnesty.org/fr/>, (consulté le, 22/08/2013).
3. Rapport Human Rights Watch, 2007, <http://www.hrw.org/fr/reports/2007/09/14/tat-d-anarchie>, (consulté le, 22/08/2013).

### **Site Internet :**

1. <http://donnees.banquemondiale.org/pays/tunisie>, (consulté le, 07/11/2013).
2. [http://fr.wikipedia.org/wiki/Religion\\_en\\_Tunisie](http://fr.wikipedia.org/wiki/Religion_en_Tunisie), (consulté le, 22/10/2013).
3. <http://www.analyse-du-discours.com/strategies-discursives>, (consulté le, 27/11/2013).
4. [http://www.archivioantropologicomediterraneo.it/riviste/anno\\_XIXIII\\_2011\\_13\\_2.pdf](http://www.archivioantropologicomediterraneo.it/riviste/anno_XIXIII_2011_13_2.pdf), (consulté le, 18 octobre 2013)
5. <http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/lesdossiers.aspx>, (Consulté le, 13 Novembre 2012).
6. <http://www.etudes-litteraires.com/figures-de-style/isotopie.php>, (consulté le 11/10/2013)
7. <http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=heinz-pagels>, (consulté le, 22/07/2013)
8. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/slogan/73057>, (consulté le, 26/11/2013).
9. <http://www.lefigaro.fr/international/2011/04/20/01003-20110420ARTFIG00688-la-vraie-fausse-gifle-qui-a-lance-la-revolution-du-jasmin.php> (consulté le, 09/12/2013).
10. <http://www.legypteantique.com/la-place-des-femmes.php>,
11. <http://www.mouvements.info/Tunisie-Revolution-de-jasmin-ou.html>, (consulté le, 18 /10/ 2013).
12. <http://www.nabulsi.com/blue/ar/art.php?art=1853&id=212&sid=650&ssid=651&sssid=652>
13. <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Revolution.htm>, (consulté le, 17 novembre 2013)
14. [http://www.unicef-irc.org/publications/pdf/fgm\\_fr.pdf](http://www.unicef-irc.org/publications/pdf/fgm_fr.pdf), (consulté le 13/07/2013).
15. [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2012/01/24/l-armee-d-egypte-geant-economique-de-l-ombre\\_1632524\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2012/01/24/l-armee-d-egypte-geant-economique-de-l-ombre_1632524_3212.html), (consulté le, 02/12/2013).
16. <http://www.hrw.org/fr/world-report-2012/gypte>, (consulté le, 29/11/2013).
17. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Rh%C3%A9torique>, (consulté le 12/08/2012).

18. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Incipit>, (consulté le, 12/09/2013).
19. [http://www.lemonde.fr/international/article/2013/11/12/l-egypte-pire-pays-pour-les-femmes-dans-le-monde-arabe\\_3512414\\_3210.html](http://www.lemonde.fr/international/article/2013/11/12/l-egypte-pire-pays-pour-les-femmes-dans-le-monde-arabe_3512414_3210.html), (consulté le, 12.11.2013).
20. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Incipit>, (consulté le 16/11/2013).
21. <http://www.alisrhetorique.com/epl.htm>, (consulté le, 14/12/2013).

## **ANNEXES**

## Le discours de Ben Ali du 13 Janvier 2011 :

بسم الله الرحمن الرحيم:

أيها الشعب التونسي، نكلمكم اليوم و نكلمكم الكل في تونس وخارج تونس، نكلمكم بلغة كل التونسيين والتونسيات، نكلمكم الآن لأن الوضع يفرض تغيير و، تغيير عميق، نعم تغيير عميق و شامل، و أنا فهمتكم إيه نعم أنا فهمتكم، فهمت الجميع: البطال، المحتاج و السياسي و اللي يطالب المزيد من الحريات، فهمتكم وفهمت الكل و لكن الأحداث التي جارية اليوم في بلادنا ماهيش نتاعنا، و التخريب مش من عادات التونسي، التونسي المتحضر، التونسي المتسامح. العنف مش نتاعنا و لا هو من سلوكنا و لا بد أن يتوقف التيار، يتوقف بتكاتف الجهود الجميع: أحزاب سياسية، منظمات وطنية، مجتمع مدني، مثقفين و مواطنين اليد في اليد من أجل بلادنا، اليد في اليد من أجل آمال كل أولادنا.

سيكون التغيير الذي أعلن عليه اليوم استجابة لمطالبكم الي تفاعلت معها و تألمت لما حدث شديد الألم.

حزني و ألمي كبيران لأنني أمضيت أكثر من خمسين سنة من عمري في خدمة تونس في مختلف المواقع من الجيش الوطني إلى المسؤوليات المختلفة و 23 سنة على رأس الدولة و كل يوم من حياتي كان و مازال لخدمة البلاد و قدمت التضحيات و منحبت نعددها كلكم تعرفوها ولم أقبل يوما و منقبلش باش تسيل قطرة دم واحدة من دماء التونسيين. تألمنا لسقوط ضحايا و تضرر أشخاص و أنا نرفض أن يسقط المزيد بسبب تواصل العنف و النهب. أولادنا اليوم في الدار و مش في المدرسة و هذا حرام و عيب لأننا أصبحنا خايفين عليهم من عنف مجموعات سطو و نهب و اعتداء على الأشخاص، هذا إجرام و مش احتجاج و هذا حرام المواطنين، كل المواطنين لا بد أن يقفوا أمامهم و احنا أعطينا التعليمات و نعول على تعاون الجميع حتى نفرق بين هذه العصابات و المجموعات من المنحرفين الذين يستغلون الظرف و بين الاحتجاجات السلمية، المشروعة التي لا نرى مانعا فيها.

و أسفي كبير، أسفي كبير و كبير جدا و عميق جدا، عميق جدا فكفى عنفا، كفى عنفا و أعطيت التعليمات كذلك لوزير الداخلية و كررت و اليوم نأكد: يزي من اللجوء للكرطوش الحي، الكرطوش مش مقبول ماعدوش مبرر إلا لا قدر الله حد يحاول يفك سلاحك و يهجم عليك بالنارو غيرها و يجبرك على الدفاع عن النفس.

و أطلب من اللجنة المستقلة، أكرر اللجنة المستقلة التي ستحقق في الأحداث و التجاوزات و الوفيات المأسوف عليها تحديد مسؤوليات كل الأطراف، كل الأطراف بدون استثناء بكل إنصاف و نزاهة و موضوعية نستنى من كل تونسي اللي يساندنا و اللي ما يساندناش باش يدعم الجهود، جهود التهدة و التخلي عن العنف و

التخريب و الإفساد، فالإصلاح لازمه الهدوء، و الأحداث اللي شفناها كانت في منطلقها احتجاج على أوضاع اجتماعية كنا عملنا جهود كبيرة لمعالجتها و لكن مازال أمامنا مجهود كبير، مجهود كبير لتدارك النقائص و لازم نعطي لأنفسنا جميعا الفرصة و الوقت باش نتجسد كل الإجراءات المهمة اللي اتخذناها. و زيادة على هذا كلفت الحكومة كان اتصلت بالوزير الأول باش نقوم بتخفيض في أسعار المواد و المرافق الأساسية السكر، الخبز، الحليب الى غير ذلك، أما المطالب السياسية فقلتلكم أنا فهمتكم إيه نعم قلتلكم أنا فهمتكم قررت الحرية الكاملة للإعلام بكل وسائله و عدم غلق مواقع الانترنت و رفض أي شكل من أشكال الرقابة عليها مع الحرص على احترام أخلاقياتنا و مبادئ المهنة الإعلامية.

أما بالنسبة للجنة التي أعلنت عليها منذ يومين لننظر في مظاهر الرشوة و الفساد و أخطاء المسؤولين باش تكون هذه اللجنة مستقلة، نعم باش تكون مستقلة و نحرص على نزاهتها و إنصافها و المجال مفتوح من اليوم لحرية التعبير السياسي بما في ذلك التظاهر السلمي، التظاهر السلمي المنظم و المؤطر، التظاهر الحضاري، فلا بأس حزب أو منظمة يريد تنظيم تظاهرة سلمية، يتفضل، يعلم بها و يحدد وقتها و مكانها و يتعاون مع الأطراف المسؤولة للمحافظة على طابعها السلمي.

و نحب نؤكد أن العديد من الأمور لم تجر كما حبيتها، بكل صراحة كما حبيتها تكون خصوصا في مجالي الديمقراطية و الحريات و غلطوني أحيانا (انا مش...) غلطوني أحيانا في حجم الحقائق و سيحاسيون إيه نعم سيحاسيون و لذا أجدد لكم و بكل وضوح راني باش نعمل على دعم الديمقراطية على دعم الديمقراطية تفعيل التعددية، نعم على دعم الديمقراطية و تفعيل التعددية و سأعمل على صون الدستور، دستور البلاد احترامه، نحب نكرر هنا و خلافا لمل ادعاه البعض أني تعهدت يوم السابع من نوفمبر بأن لا رئاسة مدى الحياة، لا رئاسة مدى الحياة و لذلك فإنني أشكر كل من ناشدني للترشح لسنة 2014 و لكنني أرفض المساس بشرط السلم للترشح لرئاسة الجمهورية، الآن نريد بلوغ سنة 2014 في إطار وفاق مدني فعلي و جو من الحوار الوطني و مشاركة الأطراف الوطنية في المسؤوليات.

تونس بلادنا الكل، بلاد كل التوانسة، تونس نحبوها و كل شعبها يحبها و يلزم نصونها فلنبقى ارادة شعبها بين أيديها و بين الأيدي الأمينة التي سيختارها لتواصل المسيرة، المسيرة التي انطلقت منذ الاستقلال و التي واصلناها منذ 1987 و لهذا سنكون لجنة وطنية تترأسها شخصية وطنية مستقلة لها مصداقية لدى كل الأطراف السياسية و الاجتماعية للنظر في مراجعة المجلة الانتخابية و مجلة الصحافة، و قبول الجمعيات تقترح اللجنة التصورات المرهلية اللازمة حتى انتخابات سنة 2014 بما في ذلك إمكانية فصل الانتخابات التشريعية عن الانتخابات الرئاسية.

تونس لنا جميعا، فلنحافظ عليها جميعا و مستقبلها بين أيدينا فلنؤمنها جميعا و كل واحد منا مسئول من موقعه على إعادة أمنها و استقرارها و ترميم جراحها و الدخول بها في مرحلة جديدة تؤهلها أكثر لمستقبل أفضل. عاشت تونس، عاش شعبها، عاشت الجمهورية و السلام عليكم و رحمة الله و بركاته.

## Discours de Hosni Moubarak du 10 Février 2011 :

بسم الله الرحمن الرحيم.. الإخوة المواطنين، الأبناء شباب مصر وشاباتها، أتوجه بحديثي اليوم لشباب مصر بميدان التحرير وعلى اتساع أرضها، أتوجه إليكم جميعا بحديث من القلب، حديث الأب لأبنائه وبناته..

أقول لكم إنني أعتز بكم رمزا لجبل مصري جديد يدعو إلى التغيير إلى الأفضل ويتمسك به ويحلم بالمستقبل ويصنعه.

أقول لكم قبل كل شيء، إن دماء شهدائكم وجرحاكم لن تضيع هدرا، وأؤكد أنني لن أتهاون في معاقبة المتسببين بها بكل الشدة والحسم، وسأحاسب الذين أجرموا في حق شبابنا بأقصى ما تقرره أحكام القانون من عقوبات رادعة.

وأقول لعائلات هؤلاء الضحايا الأبرياء: إنني تألمت كل الألم من أجلهم مثلما تألمتم، وأوجع قلبي كما أوجع قلوبكم.

أقول لكم إن استجابتي لصوتكم ورسالتكم ومطالبكم هو التزام لا رجعة فيه، وإنني عازم كل العزم على الوفاء بما تعهدت به بكل الجدية والصدق، وحريص كل الحرص على تنفيذه دون ارتداد أو عودة للوراء.

إن هذا الالتزام ينطلق من اقتناع أكيد بصدق ونقاء نواياكم وتحرككم، وأن مطالبكم هي مطالب عادلة ومشروعة، فالأخطاء واردة في أي نظام سياسي وفي أي دولة، ولكن المهم هو الاعتراف بها وتصحيحها في أسرع وقت ومحاسبة مرتكبيها.

وأقول لكم إنني كرئيس للجمهورية لا أجد حرجا أو غضاظة أبدا في الاستماع لشباب بلادي والتجاوب معه، لكن الحرج كل الحرج، والعيب كل العيب، وما لم ولن أقبله أبدا.. أن أستمع لإملاءات أجنبية تأتي من الخارج، أيا كان مصدرها وأيا كانت ذرائعها أو مبرراتها.

الأبناء شباب مصر، الإخوة المواطنين.. لقد أعلنت بعبارات لا تحتل الجدل أو التأويل عدم ترشيحي للانتخابات الرئاسية المقبلة، مكتفيا بما قدمته من عطاء للوطن لأكثر من 60 عاما في سنوات الحرب والسلام.. أعلنت تمسكي بذلك، وأعلنت تمسكا مماثلا وبذات القدر بالمضي في النهوض بمسؤوليتي في حماية الدستور ومصالح الشعب حتى يتم تسليم السلطة والمسؤولية لمن يختاره الناخبون في شهر سبتمبر المقبل، في

انتخابات حرة ونزيهة توفر لها ضمانات الحرية والنزاهة.. ذلك هو القسم الذي أقسمته أمام الله والوطن، وسوف أحافظ عليه حتى نبليغ بمصر وشعبها بر الأمان.

لقد طرحتُ رؤية محددة للخروج من الأزمة الراهنة، ولتحقيق ما دعا إليه الشباب والمواطنون، بما يحترم الشرعية الدستورية ولا يقوضها، وعلى نحو يحقق استقرار مجتمعنا ومطالب أبنائه، وي طرح في ذات الوقت إطارا متفقا عليه للانتقال السلمي للسلطة من خلال حوار مسؤول بين كافة قوى المجتمع وبأقصى قدر من الصدق والشفافية.

طرحتُ هذه الرؤية ملتزما بمسؤوليتي في الخروج بالوطن من هذه الأوقات العصيبة، وأتابع المضي في تحقيقها أولا بأول، بل ساعة بساعة، متطلعا لدعم ومساندة كل حريص على مصر وشعبها كي ننجح في تحويلها لواقع ملموس، وفق توافق وطني عريض ومتسع القاعدة، تسهر على ضمان تنفيذه قواتنا المسلحة الباسلة.

لقد بدأنا بالفعل حوارا وطنيا بناء يضم شباب مصر الذين قادوا الدعوة إلى التغيير وكافة القوى السياسية، ولقد أسفر هذا الحوار عن توافق مبدئي في الآراء والمواقف يضع أقدامنا على بداية الطريق الصحيح للخروج من الأزمة، ويتعين مواصلته للانتقال به من الخطوط العريضة لما تم الاتفاق عليه، إلى خريطة طريق واضحة وبجدول زمني محدد تمضي يوما بعد يوم على طريق الانتقال السلمي للسلطة من الآن وحتى سبتمبر المقبل.

إن هذا الحوار الوطني قد تلاقى حول تشكيل لجنة دستورية تتولى دراسة التعديلات المطلوبة في الدستور وما تقتضيه من تعديلات تشريعية، كما تلاقى حول تشكيل لجنة للمتابعة تتولى متابعة التنفيذ الأمين لما تعهدتُ به أمام الشعب. ولقد حرصت على أن يأتي تشكيل كلتا اللجنتين من الشخصيات المصرية المشهود لها بالاستقلال والتجرد، ومن فقهاء القانون الدستوري ورجال القضاء.

وفضلا عن ذلك فإنني إزاء ما فقدناه من شهداء من أبناء مصر في أحداث مأساوية حزينة أوجعت قلوبنا وهزت ضمير الوطن، أصدرت تعليماتي بسرعة الانتهاء من التحقيقات حول أحداث الأسبوع الماضي، وإحالة نتائجها على الفور إلى النائب العام ليتخذ بشأنها ما يلزم من إجراءات قانونية رادعة.

ولقد تلقيت أمس التقرير الأول بالتعديلات الدستورية ذات الأولوية المقترحة من اللجنة التي شكلتها من رجال القضاء وفقهاء القانون لدراسة التعديلات الدستورية والتشريعية المطلوبة.

وإنني تجاوبا مع ما تضمنه تقرير اللجنة من مقترحات، ومقتضى الصلاحيات المخولة لرئيس الجمهورية وفقا للمادة 189 من الدستور، فقد تقدمت اليوم بطلب تعديل ست مواد دستورية هي المواد 76 و77 و88 و93 و189، فضلا عن إلغاء المادة 179 من الدستور، مع تأكيد الاستعداد للتقدم في وقت لاحق بطلب تعديل المواد التي تنتهي إليها هذه اللجنة الدستورية وفق ما تراه من الدواعي والمبررات.

وتستهدف هذه التعديلات ذات الأولوية تيسير شروط الترشيح لرئاسة الجمهورية، واعتماد عدد محدد لمدد الرئاسة تحقيقا لتداول السلطة، وتعزيز ضوابط الإشراف على الانتخابات ضمانا لحريتها ونزاهتها، كما تؤكد اختصاص القضاء وحده بالفصل في صحة وعضوية أعضاء البرلمان، وتعديل شروط وإجراءات طلب تعديل الدستور.

أما الاقتراح بإلغاء المادة 179 من الدستور فإنه يستهدف تحقيق التوازن المطلوب بين حماية الوطن من مخاطر الإرهاب وضمن احترام الحقوق والحريات المدنية للمواطنين، بما يفتح الباب أمام إيقاف العمل بقانون الطوارئ فور استعادة الهدوء والاستقرار وتوافر الظروف المواتية لرفع حالة الطوارئ.

الإخوة المواطنون.. إن الأولوية الآن هي استعادة الثقة بين المصريين بعضهم البعض، والثقة في اقتصادنا وسمعتنا الدولية، والثقة في أن التغيير والتحول الذي بدأناه لا ارتداد عنه أو رجعة فيه.

إن مصر تجتاز أوقاتا صعبة لا يصح أن نسمح باستمرارها فيزداد ما أحقته بنا وباقتصادنا من أضرار وخسائر يوما بعد يوم، وينتهي بمصر الأمر إلى أوضاع يصبح معها الشباب الذين دعوا إلى التغيير والإصلاح أول المتضررين منها.

إن اللحظة الراهنة ليست متعلقة بشخصي، ليست متعلقة بحسني مبارك، وإنما بات الأمر متعلقا بمصر في حاضرها ومستقبل أبنائها.

إن المصريين جميعا في خندق واحد الآن، وعلينا أن نواصل الحوار الوطني الذي بدأناه بروح الفريق وليس الفرقاء، وبعيدا عن الخلاف والتناحر، كي تتجاوز مصر أزمتها الراهنة، ولنعيد لاقتصادنا الثقة فيه، ولمواطنينا الاطمئنان والأمان، وللشارع المصري حياته اليومية الطبيعية.

لقد كنت شابا مثل شباب مصر الآن، عندما تعلمت شرف العسكرية المصرية والولاء للوطن والتضحية من أجله.. أفنيت عمري دفاعا عن أرضه وسيادته، شهدت حروبه بهزائمها وانتصاراتها، عشت أيام الانكسار والاحتلال وأيام العبور والنصر والتحرير.. أسعد أيام حياتي يوم رفعت علم مصر فوق سيناء، واجهت الموت مرات عديدة طيارا وفي أديس أبابا وغير ذلك كثير، لم أخضع يوما لضغوط أجنبية أو إملاءات، حافظت على السلام، عملت من أجل أمن مصر واستقرارها، اجتهدت من أجل نهضتها، لم أسع يوما لسلطة

أو شعبية زائفة.. أتق أن الأغلبية الكاسحة من أبناء الشعب يعرفون من هو حسني مبارك، ويحز في نفسي ما الأقيه اليوم من بعض بني وطني.

وعلى أية حال، فإنني إذ أعى خطورة المفترق الصعب الحالي، واقتناعا من جانبي بأن مصر تجتاز لحظة فارقة في تاريخها تفرض علينا جميعا تغليب المصلحة العليا للوطن، وأن نضع مصر أولا فوق أي اعتبار وكل اعتبار آخر، فقد رأيتُ تفويض نائب رئيس الجمهورية في اختصاصات رئيس الجمهورية على النحو الذي يحدده الدستور.

إنني أعلم علم اليقين أن مصر ستتجاوز أزمته ولن تنكسر إرادة شعبها، ستقف على أقدامها من جديد بصدق وإخلاص أبنائها كل أبنائها، وسترد كيد الكائدين وشماتة الشامتين.

سنثبت نحن المصريين قدرتنا على تحقيق مطالب الشعب بالحوار المتحضر والواعي، سنثبت أننا لسنا أتباعا لأحد، ولا نأخذ تعليمات من أحد، وأن أحدا لا يصنع لنا قرارا سوى نبض الشارع ومطالب أبناء الوطن.

سنثبت ذلك بروح وعزم المصريين، وبوحدة وتماسك هذا الشعب، وبتمسكنا بعزة مصر وكرامتها وهويتها الفريدة والخالدة، فهي أساس وجودنا وجوهره لأكثر من سبعة آلاف عام.

ستعيش هذه الروح فينا ما دامت مصر وشعبها، ستعيش هذه الروح فينا ما دامت مصر ودام شعبها، ستعيش في كل واحد من فلاحينا وعمالنا ومثقفينا، ستبقى في قلوب شيوخنا وشبابنا وأطفالنا، مسلميهم وأقباطهم، وفي عقول وضمائر من لم يولد بعد من أبنائنا.

أقول من جديد.. إنني عشت من أجل هذا الوطن حافظا لمسؤوليته وأمانته، وستظل مصر هي لباقية فوق الأشخاص وفوق الجميع".

## **Glossaire:**

### **Argumentation :**

Donner des raisons pour telle ou telle conclusion.

### **Pragmatique :**

Domaine de la linguistique ayant pour objet l'étude du sens communiqué dans un contexte particulier (phrase prononcée par un locuteur à un moment précis et dans un lieu précis).

### **Sémantique:**

Etudie le sens indépendamment du contexte d'utilisation des mots et des phrases

### **Énoncé :**

Objet concret avec propriétés linguistiques et non-linguistiques (produit par un locuteur, dans un but précis, à un moment particulier) Ces distinctions sont le reflet de la différence entre structure du langage et usage du langage.

### **Contexte :**

Informations provenant de l'environnement immédiat dans lequel l'énoncé est produit.

Éléments linguistiques qui précèdent l'énoncé dans un texte ou dans un discours.

**Syntaxe :**

Domaine de la linguistique ayant pour objet la forme des phrases, i.e. la description des règles de bonne formation présidant à la grammaticalité des phrases.

**Sémantique :**

Domaine de la linguistique ayant pour objet le sens des propositions, i.e. la description de leurs conditions de vérité.

**Locuteur :**

Responsable de l'activité locutoire.

**Énoncé :**

Entité linguistique, produite en contexte, consistant en le résultat de l'activité énonciative.

**Énonciateur :**

Responsable de l'activité illocutoire.

**Énonciation :**

Événement historique dont le produit est l'énoncé, donnant lieu à un acte d'énonciation.

**Acte d'argumentation :**

Acte réalisé par la présentation d'un énoncé destiné à servir une certaine conclusion.

**Acte d'énonciation :**

Réalisation d'une action de nature linguistique, liée à l'événement historique de l'énonciation

**Logos** : il représente la logique, le raisonnement et le mode de construction de l'argumentation. Il s'adresse à l'esprit rationnel de l'interlocuteur.

**Ethos** : il représente le style que doit prendre l'orateur pour capter l'attention et gagner la confiance de l'auditoire, pour se rendre crédible et sympathique. Il s'adresse à l'imagination de l'interlocuteur. Aristote définit le bon sens, la vertu et la bienveillance comme étant les éléments facilitant la confiance en l'orateur. On pourra y ajouter la franchise et la droiture.

**Pathos** : il s'adresse à la sensibilité de l'auditoire (ses tendances, passions, désirs, sentiments, émotions...). L'orateur cherche à faire ressentir à l'auditoire des passions : la colère, l'amour, la pitié, l'émulation... De son côté, l'orateur ne doit pas se départir de son calme, de son rôle de sage.

Ethos et pathos cherchent à séduire l'auditoire.

**Acte de langage :**

Unité pragmatique minimale consistant en la réalisation d'une action, de nature intentionnelle et conventionnelle, contextuelle et cotextuelle.

**Acte illocutoire :**

Acte réalisé par le fait de dire, de nature conventionnelle et non dénotative.

**Acte locutoire :**

Acte consistant à prononcer certains sons, formant des mots et des suites grammaticales, expressions pourvues d'un sens et d'une référence.

**Acte perlocutoire :**

Acte consistant en la production de certains effets (visés ou non) sur l'auditoire.<sup>i</sup>

**Logos :** représente la logique, le raisonnement et le mode de construction de l'argumentation. Il s'adresse à l'esprit rationnel de l'interlocuteur.

**Ethos :** représente le style que doit prendre l'orateur pour capter l'attention et gagner la confiance de l'auditoire, pour se rendre crédible et sympathique. Il s'adresse à l'imagination de l'interlocuteur. Aristote définit le bon sens, la vertu et la bienveillance comme étant les éléments facilitant la confiance en l'orateur. On pourra y ajouter la franchise et la droiture.

**Pathos** s'adresse à la sensibilité de l'auditoire (ses tendances, passions, désirs, sentiments, émotions...). L'orateur cherche à faire ressentir à l'auditoire des

passions : la colère, l'amour, la pitié, l'émulation... De son côté, l'orateur ne doit pas se départir de son calme, de son rôle de sage.

Ethos et pathos cherchent à séduire l'auditoire<sup>ii</sup>.

---

<sup>i</sup> Moeschler J., *Argumentation et conversation : Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, université de, HATIER-CREDIF, Genève. 1985.

<sup>ii</sup> <http://www.alisrhetorique.com/epl.htm>, (consulté le, 14/12/2013).